CSDEPJ-P-056 en liasse
PARTIE A

Initiative AIDES – Liste des documents

- Diaporama de la présentation à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse - 8 janvier 2020

La recherche

- Exposé sommaire des faits de la recherche évaluative de l'initiative AIDES - phase I
- Synthèse rapport de recherche – Initiative AIDES - Phase II

Outils de transfert (non exhaustif)

- Liste des activités de transfert
- Poster – Synthèse de la méthode de l'initiative AIDES
- Description des dimensions du cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement de l'enfant
- Initiative AIDES - Guide d'implantation et de pérennisation à portée intersectorielle
- Description de la formation de 30 heures destinée aux personnes qui deviendront des multiplicateurs AIDES
- Description de la formation de 12 et 18 heures (intervenants de divers secteurs)

Matériel à l'usage des parents et des intervenants

- Dépliant destiné aux parents
- Les Besoins de mon enfant
- Fiche descriptive – Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant
- Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant
- Fiche descriptive – Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE des besoins de développement de l'enfant
- Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE des besoins de développement de l'enfant
- Fiche descriptive – CAHIER d'analyse des besoins de développement de l'enfant (CABE)
- CAHIER d'analyse des besoins de développement de l'enfant (6 CABE selon l'âge de l'enfant)

Matériel à l'usage des enfants et des intervenants

- Le Triangle de mon monde
- Jeu t'ÉCOUTE : 6 illustrations exemples; Fiche synthèse des étapes de l'animation; Jeu t'ÉCOUTE – Énoncés – Reformulations – Relances

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

8 janvier 2020

Claire Chamberland, professeure émérite
Université de Montréal

Danielle Lessard, formatrice provinciale
Initiative AIDES

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

Université de Montréal

DES SIGNALEMENTS QUI AUGMENTENT

- ✓ **Constant depuis 40 ans**
- ✓ **27% entre 2013 et 2018**
- ✓ **2017-2018 = 5,3%**
- ✓ **2018-2019 = 10%**

BEAUCOUP D'ÉVALUATIONS MAIS PEU DE PRISES EN CHARGE

En 2019, 16% seront l'objet d'une mesure de protection

Le délai d'attente entre un signalement et une prise en charge peut atteindre 226 jours dans certaines régions

(Vérificatrice générale du Québec, 2019)

© Initiative AIDES - 2012

PROBLÈMES CHRONIQUES ET DURABLES

- **Négligence = 27,7%**
- **Risque de négligence = 20,8%**
- **Mauvais traitements psychologiques = 20,9%**

La majorité des MT exige une prise en charge intensive et constante

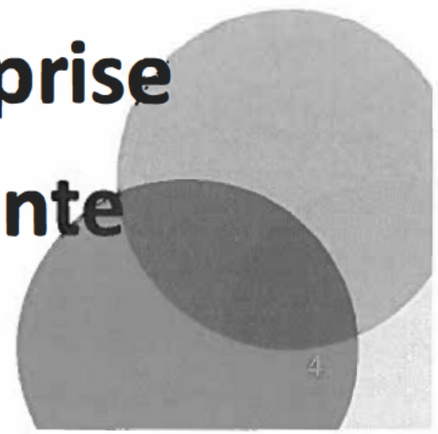

© Initiative AIDES - 2012

DES PORTES TOURNANTES

- **Le risque de resignalement avec incident fondé dans les cinq années qui suivent la fermeture d'une prise en charge varie entre 33 % et 36 % selon les cohortes provinciales examinées (Hélie et coll., 2014; Hélie et coll., 2013)**

- **68% des enfants référés par le CLSC pour la recherche sont repérés dans le système PIJ de la protection (Chamberland et coll., 2011)**

© Initiative AIDES - 2012

QUE DIRE!

1
- ✓ On traite les urgences
- ✓ La première ligne n'est pas assez forte
- ✓ Réagit selon la gravité de la situation donc beaucoup d'enfants ne se "qualifient pas"

2 Or ces types de MT sont l'équivalent d'une maladie chronique complexe qui nécessitent des actions durables /complexes

3 Beaucoup d'énergie/$ pour l'évaluation des situations, pas suffisamment sur les réponses

© Initiative AIDES - 2012

DES ENFANTS EN RETARD DE DÉVELOPPEMENT

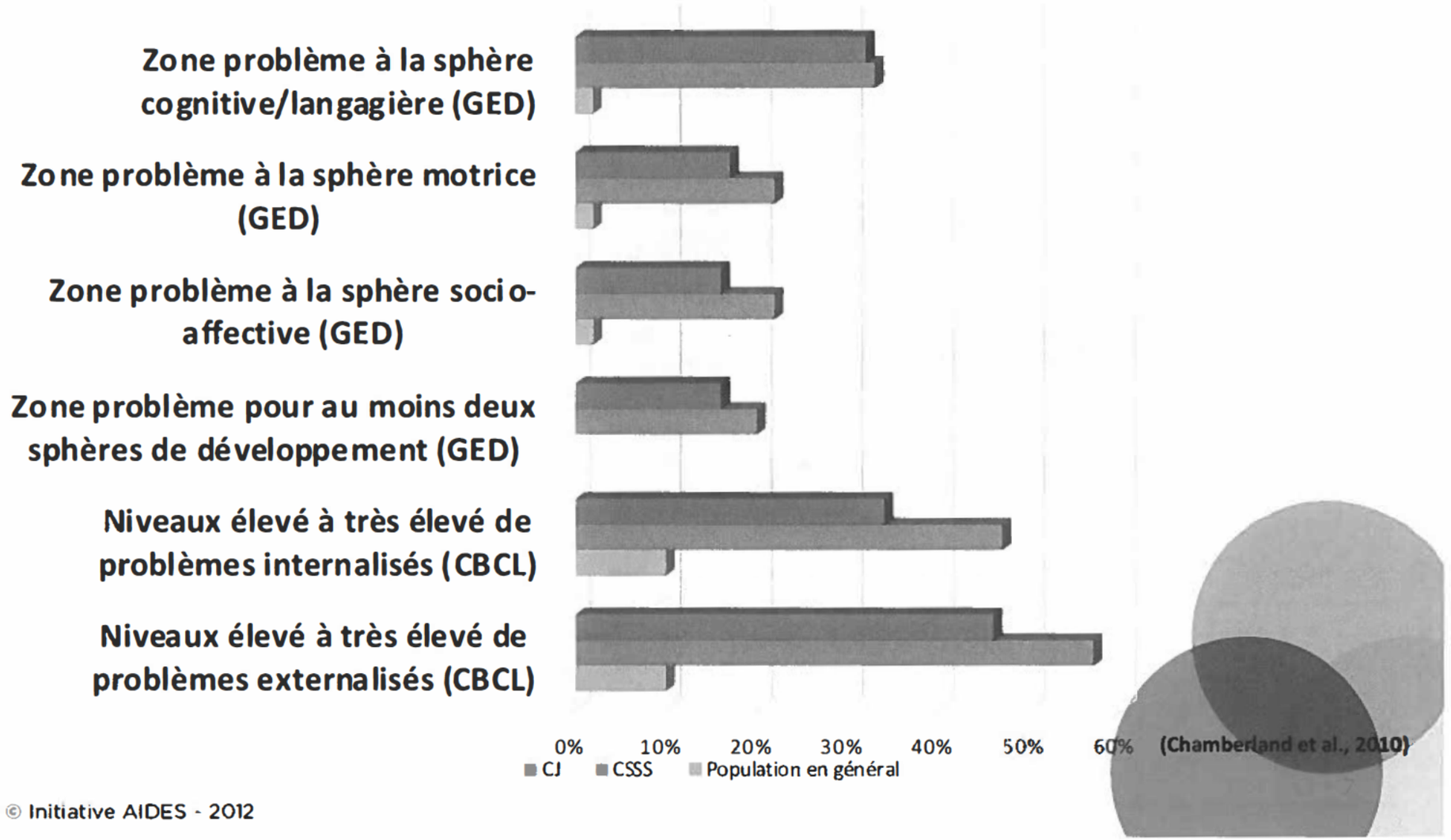

© Initiative AIDES - 2012

UN RÔLE PARENTAL DIFFICILE À ASSUMER

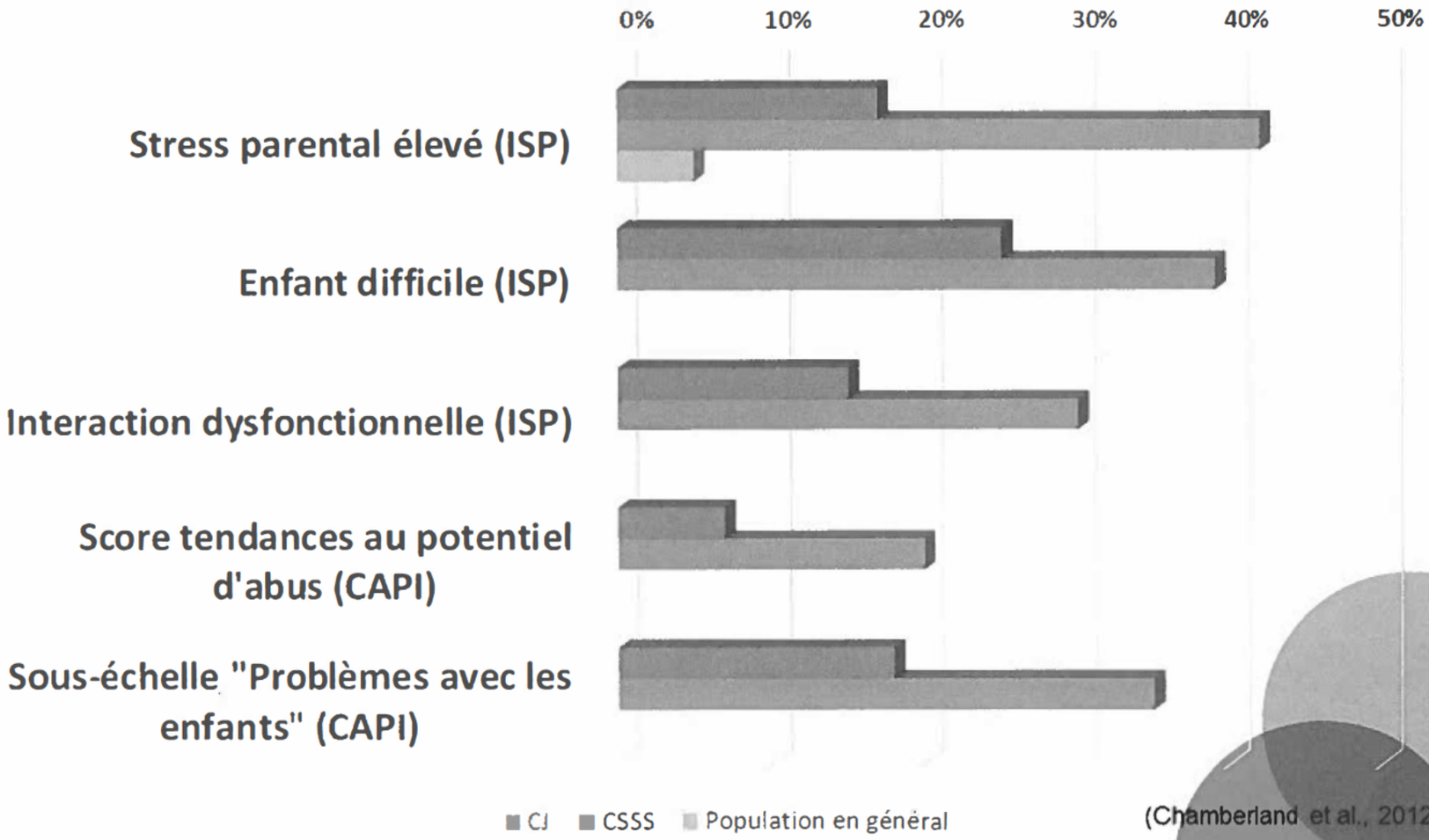

(Chamberland et al., 2012)

© Initiative AIDES - 2012

DIFFICULTÉS DES FIGURES PARENTALES DES ENFANTS AVEC UN SIGNALEMENT FONDÉ (EIQ, 2014)

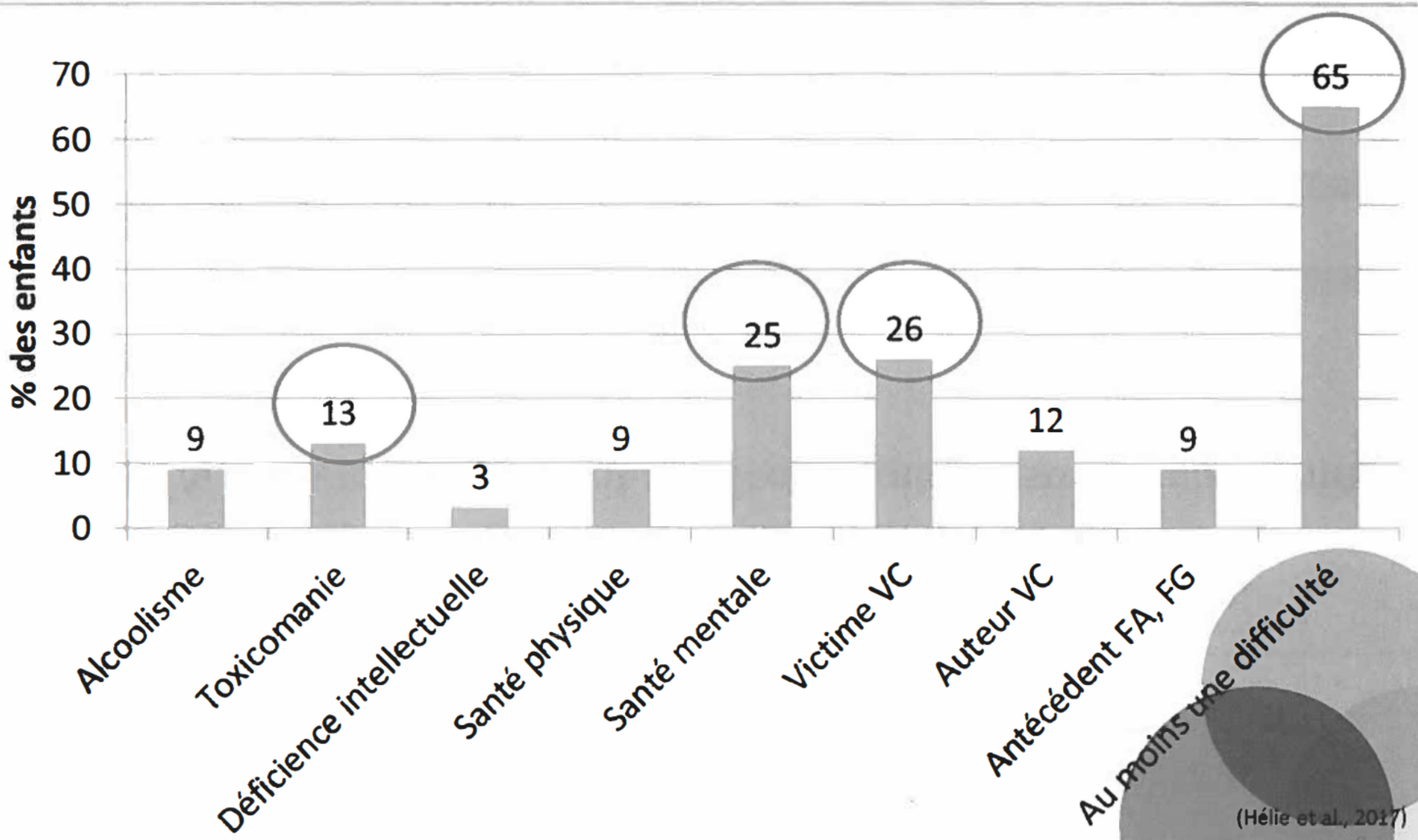

(Hélie et al., 2017)

© Initiative AIDES - 2012

BEAUCOUP DE SERVICES REÇUS MAIS PERCEPTION D'UN RÉSEAU DE SOUTIEN PEU EFFICACE

33 % des enfants et 27 % des répondants principaux reçoivent des services de plus de trois organisations/secteurs de service.
60% des familles reçoivent trois services et plus destinés à la famille.

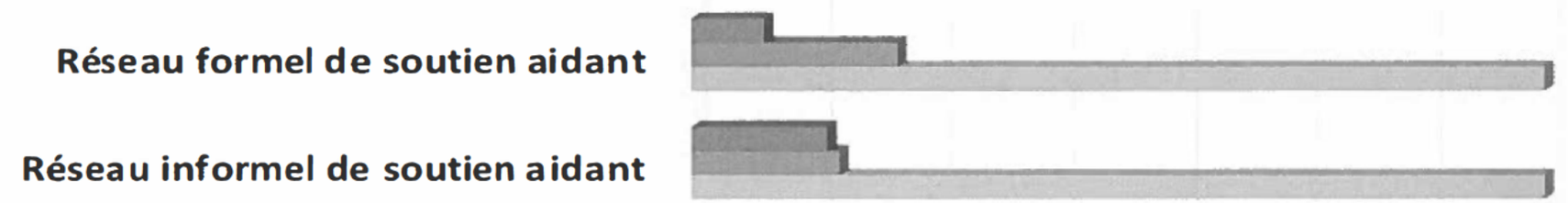

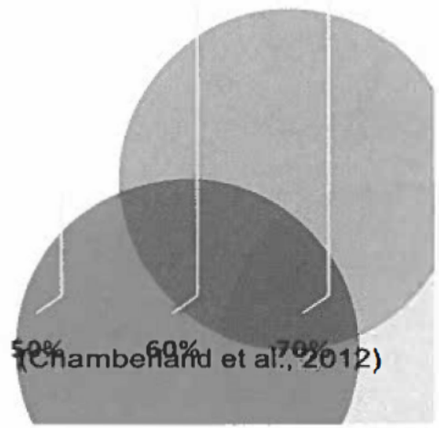

(Chambenand et al., 2012)

© Initiative AIDES - 2012

ADÉQUATION INSATISFAISANTE ENTRE LES BESOINS DES ENFANTS ET LES RÉPONSES APPORTÉES

Évaluation	Objet de préoccupation	But	Rôle attendu	Action	Climat
Risque	Sécurité	Protection contre préjudice, mauvais traitements	Sauveur de l'enfant	•Décision (prédiction) • Corroboration, ouverture de dossier, priorité des services, placement, • Échapper au danger	• Conflit • Contrôle social • Coercicion
Besoins	•Développement • Sécurité • Contexte	Protection et soutien	Aidant	• Comprendre (causalité) • Analyse des situations et des contextes	•Collaboration • Participation • Confiance

© Initiative AIDES - 2012

UN CONTINUUM D'ACTIONS AUPRÈS DES FAMILLES VULNÉRABLES

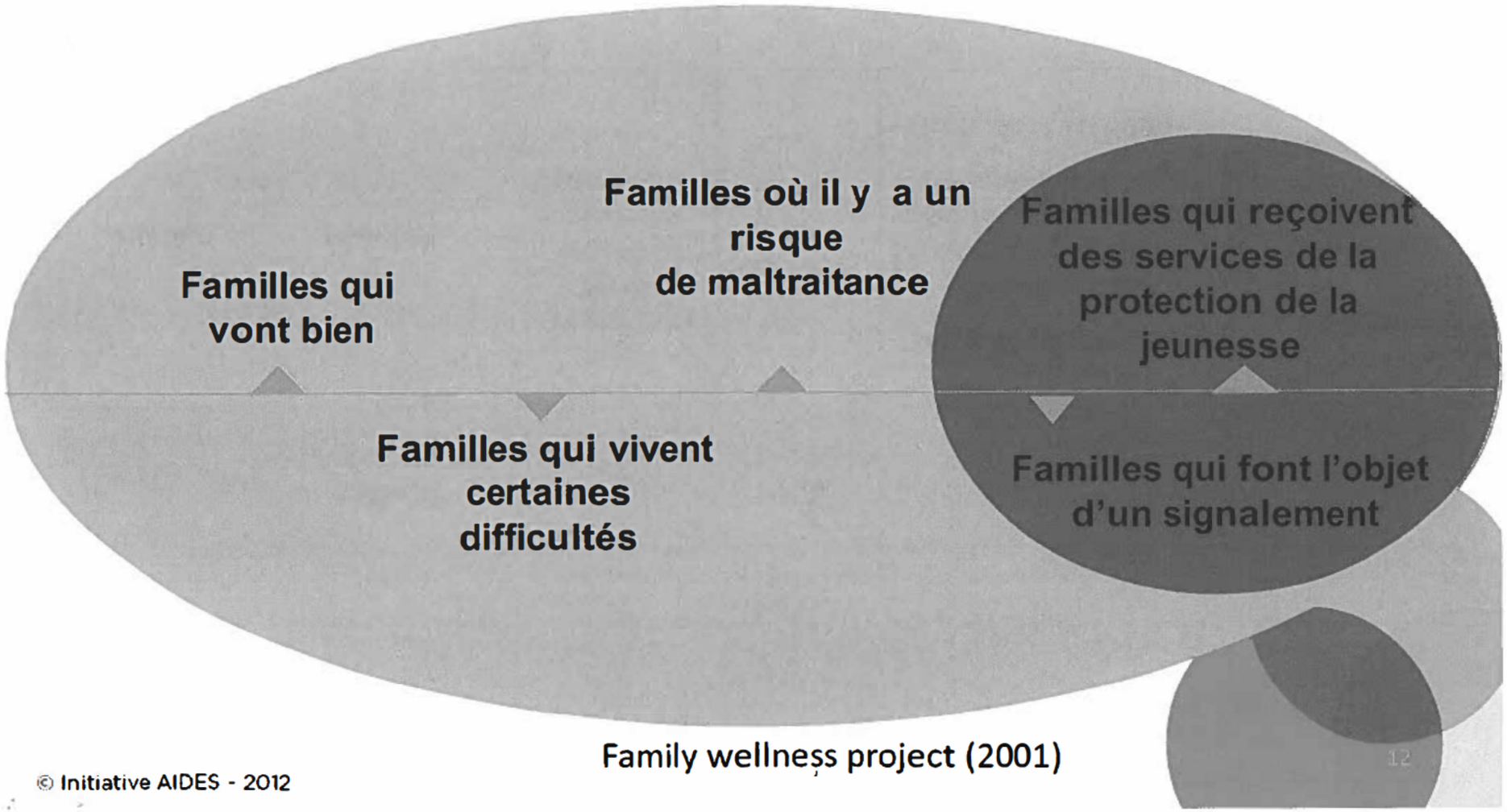

Family wellness project (2001)

© Initiative AIDES - 2012

DÉFIS ÉCOLOGIQUES DE LA TERRE ET DÉFIS FACE À LA MALTRAITANCE

MÊME COMBAT

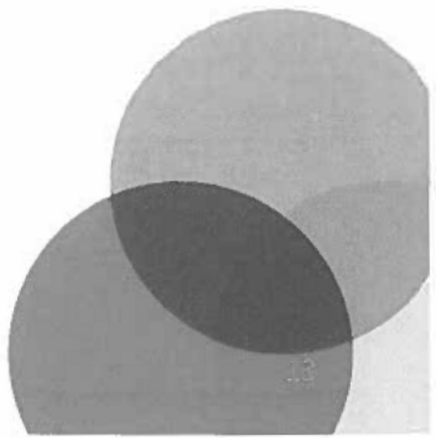

© Initiative AIDES - 2012

INITIATIVE AIDES

ACTION INTERSECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET LEUR SÉCURITÉ

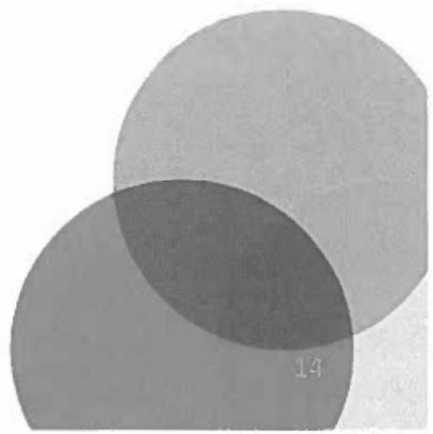

© Initiative AIDES - 2012

PRATIQUE D'INTERVENTION NOVATRICE

- **N'est pas un PROGRAMME;**

- **Son but: l'articulation cohérente des actions de divers secteurs d'activités autour des besoins de développement des enfants en prenant en compte la perspective des enfants et de leurs parents et en soutenant la participation de ces derniers dans l'analyse et la réponse à ces besoins;**

- **Sa proposition: une démarche systématique pour les personnes concernées par la situation d'un enfant et des outils concrets pour dialoguer, échanger, partager avec les parents ou personnes significatives, l'enfant et les partenaires.**

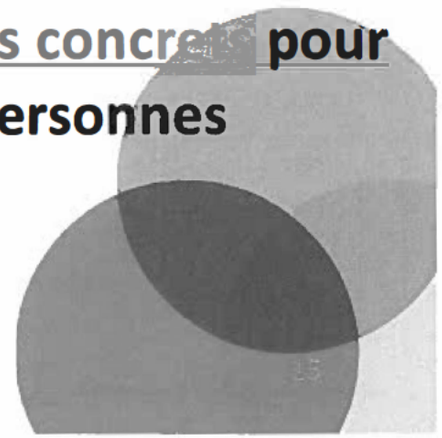

© Initiative AIDES - 2012

PRINCIPES ET FONDEMENTS

1. **Une analyse écosystémique des besoins de développement des enfants**
2. **Des parents partenaires**
3. **Une compréhension commune de la situation de l'enfant entre toutes les personnes concernées**
4. **Des actions cohérentes et concertées – action en partenariat**
5. **Une responsabilité collective**

© Initiative AIDES - 2012

AIDES S'ADRESSE

AU VILLAGE D'UN ENFANT

CISSS, CIUSSS
Missions CLSC, CJ
DPJ

Réseau de la petite enfance

Réseau de l'éducation

Organismes communautaires

Organismes communautaires Famille

Organismes reliés à l'emploi

Organismes municipaux

Justice

Organismes religieux

Organismes reliés à l'habitation

Organismes culturels

Parents de l'enfant et réseaux familial et social de l'enfant et de sa famille ...parents, amis, voisins

Autres partenaires

© Initiative AIDES - 2012

NIVEAUX D'ACTION: MOYENS

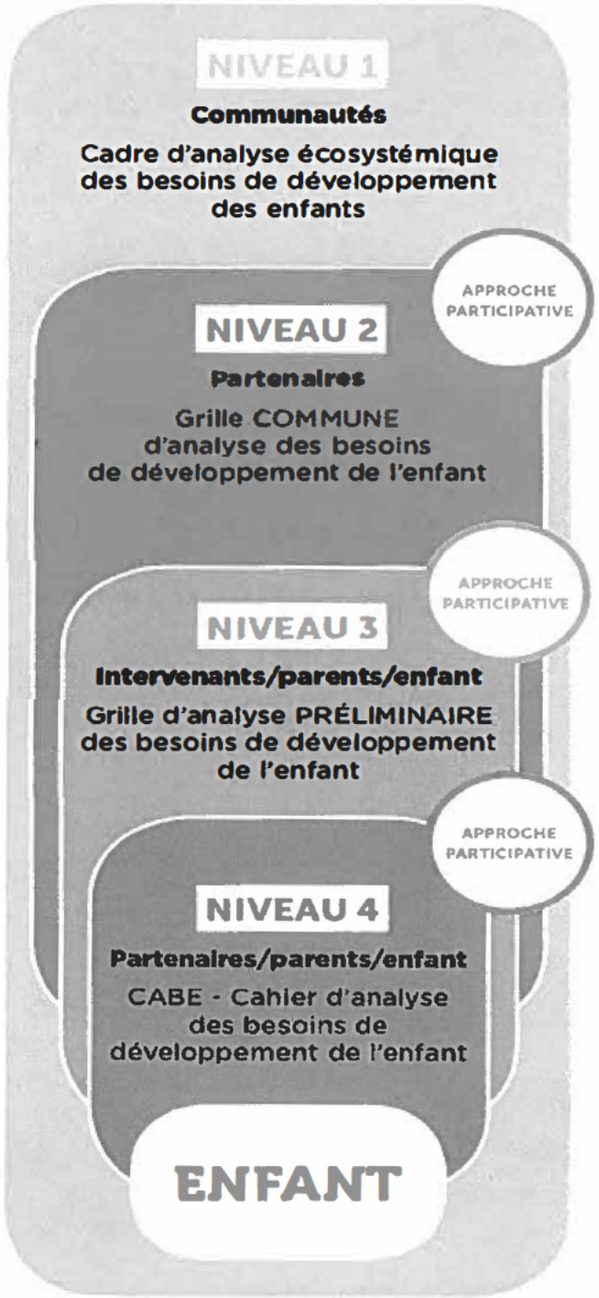

PERSONNES ET ORGANISATIONS CONCERNÉES

Citoyens; Gestionnaires; Professionnels: en santé et services sociaux, en éducation, en petite enfance et toutes personnes concernées par la situation d'un enfant

Gestionnaires et intervenants en protection de l'enfance qui assurent un suivi auprès d'enfants, leurs parents et la famille

LE CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

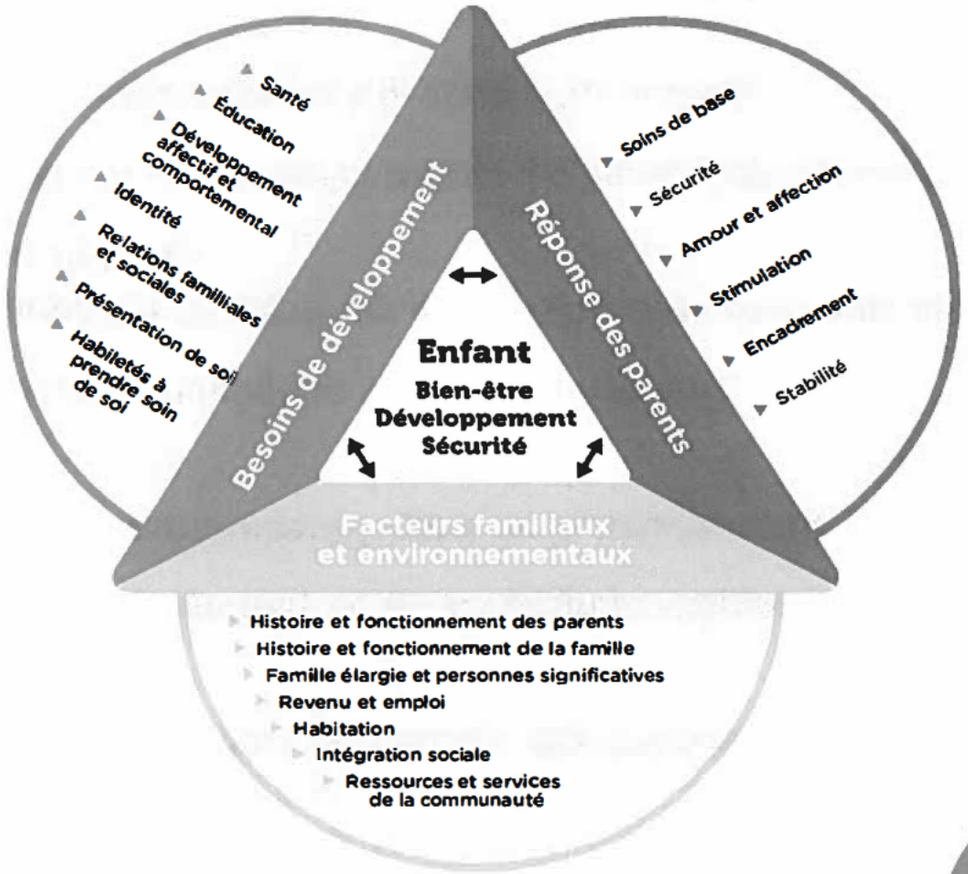

Origine de l'expérience des britanniques (Ward, H., Jones, H. (2009)

© Initiative AIDES - 2012

POURQUOI CE CADRE?

- **Rigoureux car basé sur des données probantes, des théories, des concepts provenant de diverses disciplines;**
- **Universel : concerne tous les enfants et les différentes étapes de leur développement;**
- **Inclusif, car n'est pas discriminatoire à l'égard de la structure de la famille, de la religion et de l'origine ethnique;**
- **Accessible à tous : possède un langage non institutionnel ;**
- **Centré sur le développement des enfants et leurs besoins ainsi que sur le contexte dans lequel les enfants grandissent;**
- **Fournit des repères clairs et communs à toutes les personnes concernées par un enfant;**
- **Structure et organise les observations à propos d'un enfant;**
- **Facilite le partage, la prise des décisions et la planification des actions;**
- **Affirme que chaque enfant doit avoir une égalité des chances de se développer;**
- **Répond aux 41 articles de la Convention internationale des droits des enfants (Léveillé et al., 2009).**

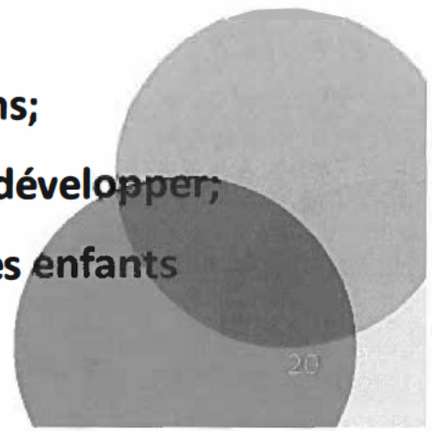

© Initiative AIDES - 2012

RECOMMANDATIONS

1. **Déplacer le champ d'action de Protection de la Jeunesse vers la Santé Publique**

2. **Diffuser le plus largement l'initiative AIDES comme levier pour promouvoir une approche intersectorielle centrée sur les besoins de développement des enfants vulnérables et élargir sa diffusion vers différents acteurs que constitue les réseaux susceptibles de soutenir les enfants et leur famille**

3. **Favoriser les conditions de pratiques/programmes en protection et prévention grandement affaiblit depuis les trois dernières décennies**

4. **Renforcer la 1ière ligne pour que 84% des enfants qui ne se « qualifient pas » à des critères de dangerosité reçoivent des services et des réponses à leurs besoins.**

5. **Repenser la distribution du financement consacré à l'évaluation des signalements de la DPJ au profit des services de première ligne.**

© Initiative AIDES - 2012

RECOMMANDATIONS

6. Encourager des secteurs qui ne sont pas suffisamment sollicités pour faire émerger des actions centrés :

- **Services aux adultes : santé mentale, toxicomanie, violence conjugale déficience intellectuelle, insertion sociale et professionnelle**
- **Immigration, logement, transport**

7. Se doter d'indicateurs communs qui mesurent si l'enfant va mieux sur toutes les dimensions de son développement.

Actuellement beaucoup de statistiques remplies par les intervenants mais peu sur les résultats sur les enfants.

© Initiative AIDES - 2012

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'INITIATIVE AIDES

initiative AIDES
action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

SES ÉTAPES DE DÉVELOPPEMENT

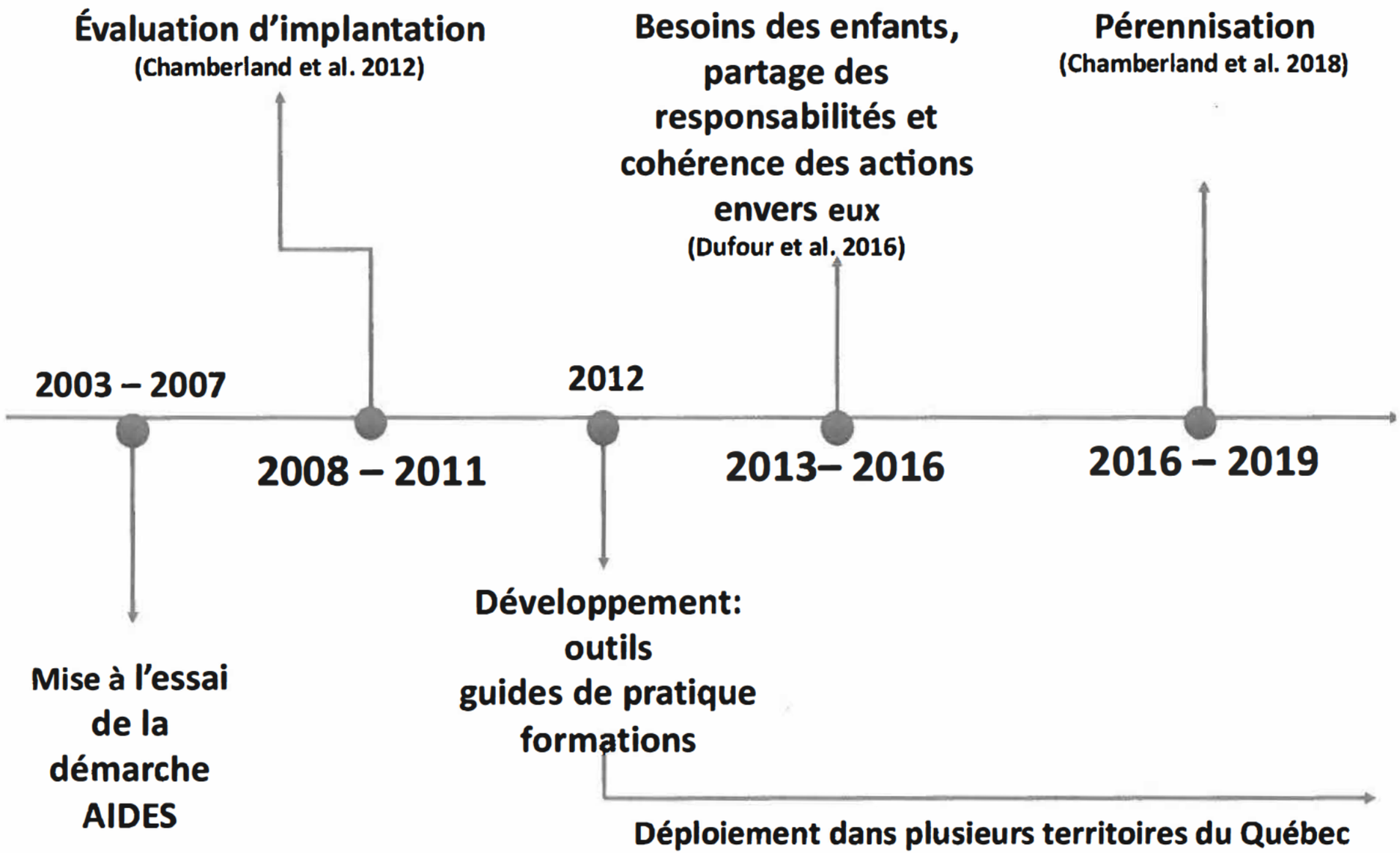

Étapes de développement

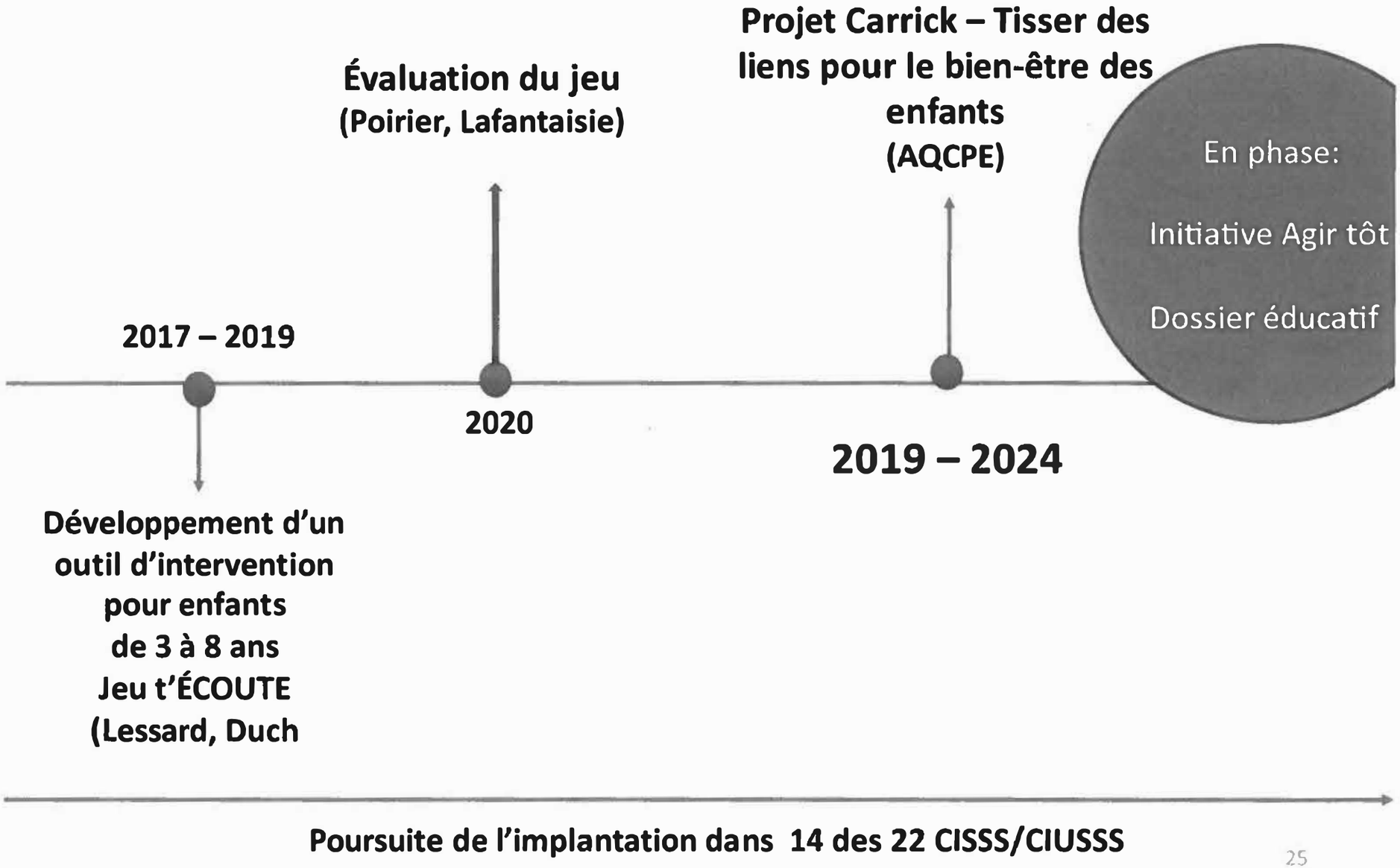

LA MÉTHODE AIDES PROMUE:
DES OUTILS CONCRETS ET CONVIVIAUX

MULTI : THÉORIES ET CONCEPTS

- Littérature sur le développement des enfants
- Attachement: manifestations
- Facteurs de risque, de protection et résilience
- Perspective de l'enfant
- Théorie du stress
- Neuroscience
- Traumas complexes

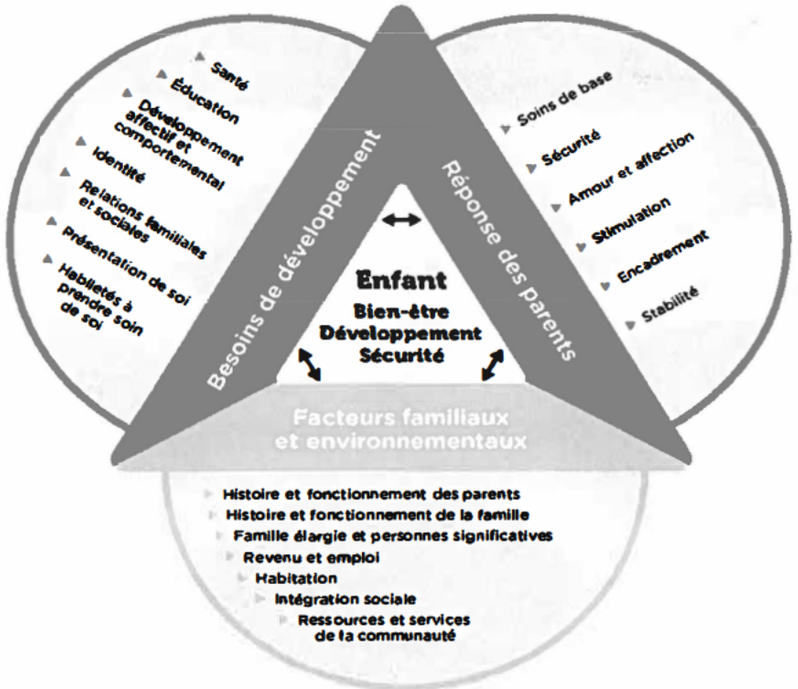

- Capacités parentales
- Attachement
- Perspective des parents
- Théorie du stress
- Théorie de l'apprentissage

- Styles de famille et fonctionnement de la famille
- Approche sur les forces de la famille
- Théories et mythes sur l'individu et la société
- Approche écologique – approche transactionnelle du développement des enfants – conditions de vie et intégration sociale
- Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des communautés (empowerment)

PERSPECTIVE EXPÉRIENTIELLE DES PARENTS À PROPOS DES BESOINS DE SON ENFANT

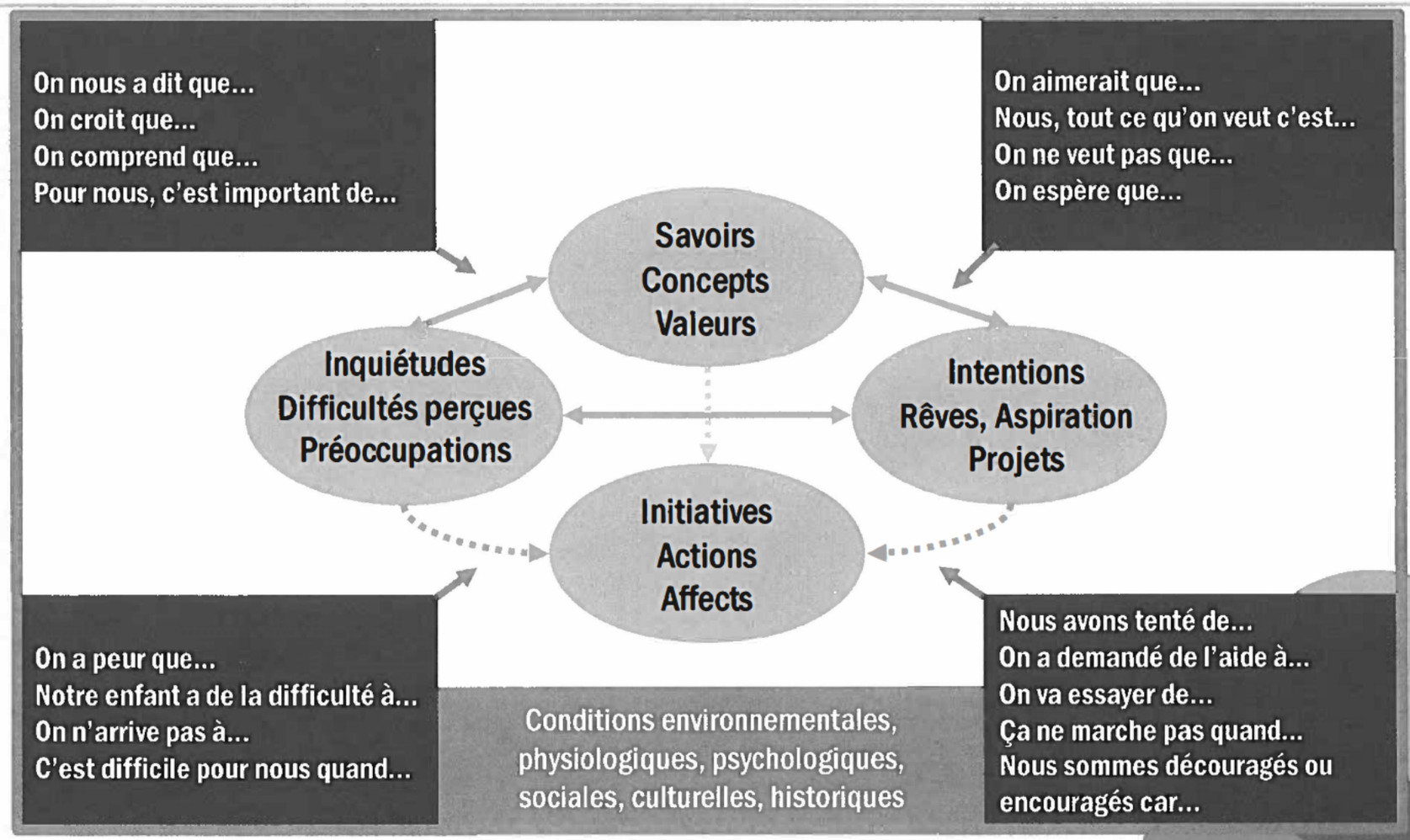

Lacharité, 2009; Chamberland et al. 2018)

© Initiative AIDES - 2012

Le cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants

Un cadre de dialogue

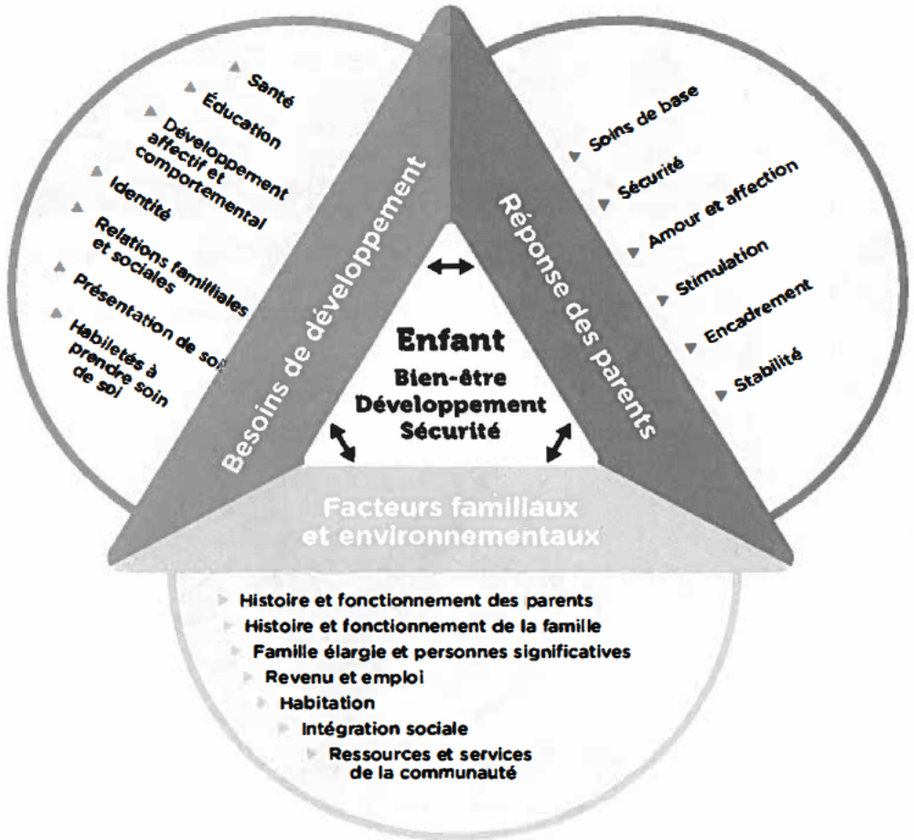

Les dimensions du cadre en tant que « thèmes » pertinents à la vie de l'enfant (ses besoins), de ses parents et du travail des autres acteurs

Le dialogue en tant que processus de « thématisation » de la vie de l'enfant et de ses parents et du travail des autres acteurs

© Initiative AIDES - 2012

Outils d'animation du cadre écosystémique

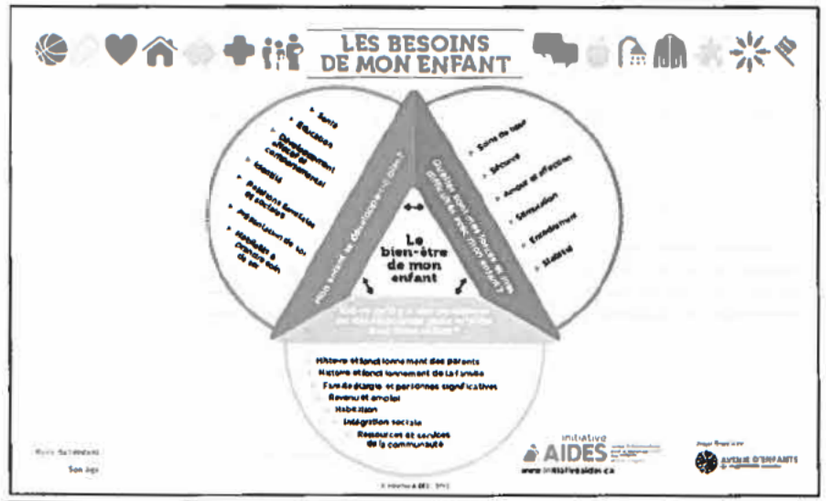

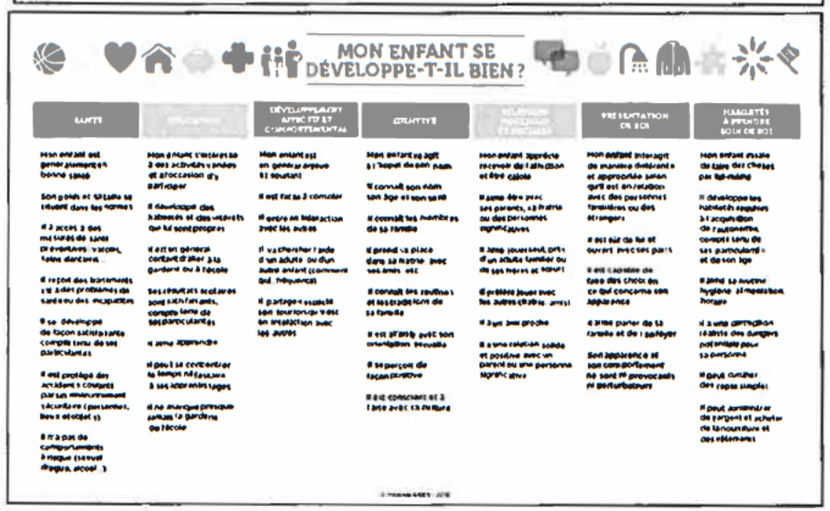

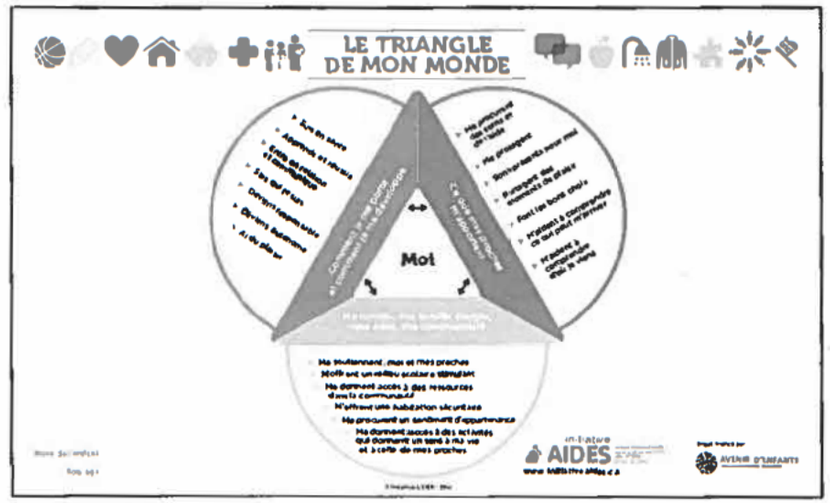

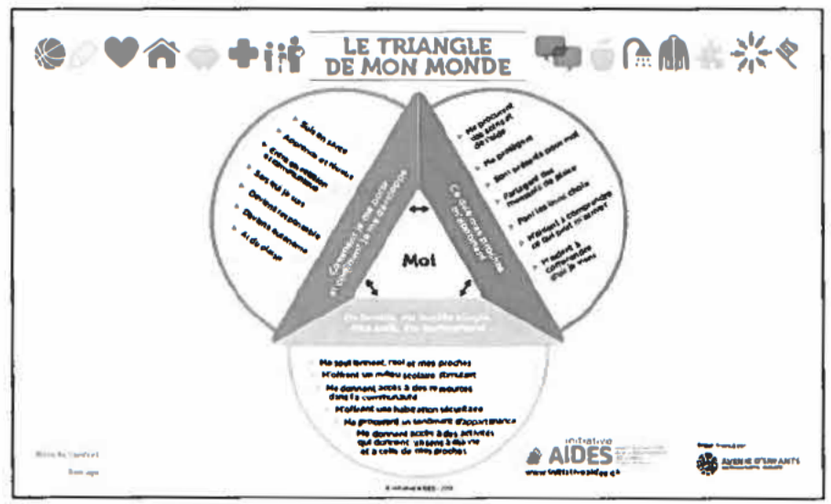

Destiné aux parents et aux intervenants

Destiné aux enfants de plus de 8 ans

Le jeu d'intervention destiné aux enfants âgés de 3 à 8 ans

Comment je me porte et comment je me développe

10 illustrations

Parle-moi de quand tu as du plaisir

.Parle-moi de ta garderie / ton école

Ce que mes proches m'apportent
7 illustrations

Parle-moi des personnes qui prennent soin de toi

Ma famille, ma famille élargie, mes amis, ma communauté

7 illustrations

Grille COMMUNE, Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE, CABE

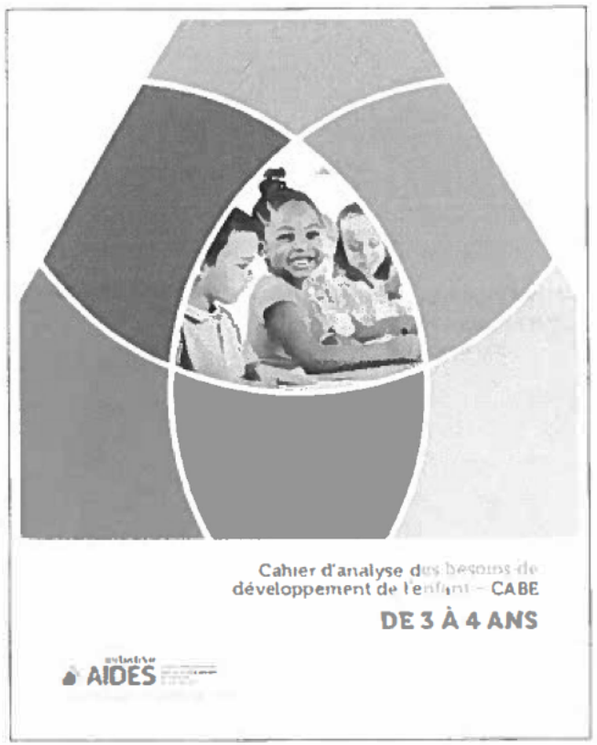

Trois OUTILS en gradin pour soutenir les interventions, à utiliser selon la situation particulière des enfants, des parents et des familles

Grille COMMUNE

Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE

CABE

- **Favorisent l'intégration des informations et aussi leur partage;**
- **Sont *c*omplémentaires, séquentiels et adaptés;**
- **Soutiennent la réflexion et permettent une prise de décisions éclairées.**

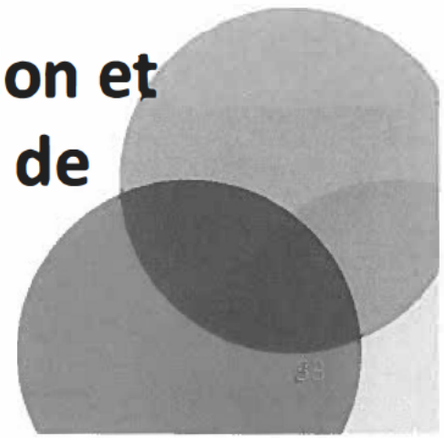

© Initiative AIDES - 2012

RETOMBÉES: DÉVELOPPEMENT OPTIMAL

- **Est remis au cœur des préoccupations;**
- **Est entendu;**
- **Reçoit un soutien par toutes les personnes (réseau familial et partenaires) concernées par son bien-être, sa sécurité, son développement en cohérence avec ses besoins;**
- **Grandit dans un environnement favorable.**

© Initiative AIDES - 2012

RETOMBÉES POUR LES PARENTS : PARTICIPATION ET POUVOIR D'AGIR

- **Permet de se centrer sur leurs forces;**
- **Crée une opportunité de dialoguer, d'être écoutés; de se mobiliser;**
- **Favorise une attitude collaborative chez les parents et l'alliance parent-intervenant;**
- **Offre l'occasion d'apprendre ensemble;**
- **Procure des informations objectives et dépersonnalisées;**
- **Diminue le rapport asymétrique et la confrontation**
- **A des effets conscientisant.**

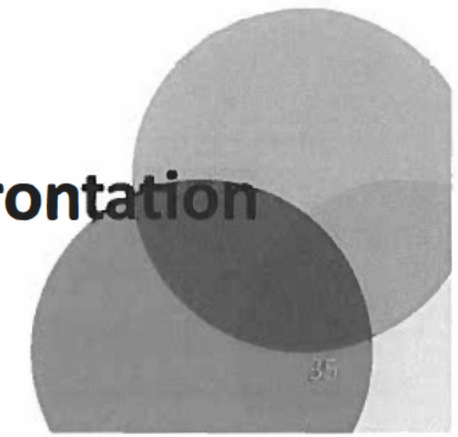

© Initiative AIDES - 2012

RETOMBÉES POUR LES PARTENAIRES: AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE COLLABORATION ET DE L'EFFICACITÉ DES SERVICES AUPRÈS DES ENFANTS ET DES FAMILLES

- **Donne, fournit, amène:**
  - **une terminologie commune;**
  - **des repères clairs sur le développement des enfants;**
  - **les mêmes paramètres pour définir les besoins et progrès des enfants et des parents;**
- **Favorise les échanges d'informations et les références;**
- **Reconnaît la contribution de chaque partenaire;**
- **Fournit un soutien concret pour se concerter dans la mise en place d'actions et de services ;**
- **Partage des responsabilités.**

© Initiative AIDES - 2012

RÉFÉRENCES UTILES

Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M-E., et al. (2012). *Recherche évaluative de l'initiative AIDES*: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec. Montréal: Université de Montréal, Québec, Canada, 331 p.

Chamberland, C., Lacharité, C., Lessard, D., Lemay, L., Dufour, S., Clément, M-È., Bouchard, V., Fafard, G., Plourde, S. (2014). L'initiative AIDES. Une approche centrée sur les besoins des enfants vulnérables. Dans M-A. Poirier, S, Léveillé et M-È. Clément (dir.), *Jeunesse en tête* (chapitre 7, p. 103-126). Québec, Canada. Presses de l'Université du Québec.

Department of Health et al. (2000). *Framework for the Assessment of Children in Need and their Families*. London: the Stationery Office.

Lacharité, C. (2009). Approche participative auprès des familles. Dans C. Lacharité et J.-P. Gagnier (dir.), *Comprendre les familles pour mieux intervenir : repères conceptuels et stratégies d'action* (p. 157-182). Montréal, Québec, Canada. Gaëtan Morin.

Ward, H., Jones, H. (2009). Le système de protection en Angleterre. *Santé, société et solidarité*, no 1, 181-192.

Les rapports, communications et articles peuvent être consultés:

https://initiativeaides.ca

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants

Recherche évaluative de l'initiative AIDES

EXPOSÉ SOMMAIRE DES FAITS

Au Québec, il y a une volonté accrue de se centrer sur le bien-être des enfants, la mobilisation des parents et la concertation avec les partenaires institutionnels, intersectoriels et communautaires afin d'offrir des services et du soutien plus diversifiés. C'est dans ce contexte que l'initiative AIDES a été implantée et évaluée entre le 1 août 2007 et le 30 juin 2011.

AIDES est innovation sociale qui a pour mission de favoriser et de soutenir les démarches de collaboration entre les parents, les intervenants impliqués auprès de l'enfant et sa famille et l'ensemble des réseaux (ex. services de protection, services de santé et sociaux, services spécialisés, écoles, centres de la Petite Enfance (CPE), sécurité publique, organismes communautaires) qui œuvrent auprès d'enfants âgés de 9 ans et moins exposés à de multiples facteurs de risque qu'ils soient signalés ou non à la Direction de la protection de la Jeunesse. AIDES propose des moyens concrets, durable et complémentaire aux pratiques en cours dans les centres de la santé et des services sociaux (CSSS) et les centres jeunesse (CJ) à l'endroit des enfants et ce, afin d'améliorer le développement des enfants et leur sécurité.

Concrètement, les processus qu'AIDES cherche à mettre en œuvre sont les suivants :

- L'intervenant réalise avec le parent et les partenaires une analyse centrée sur l'ensemble des besoins de développement des enfants à l'aide du cadre d'analyse écosystémique préconisé (voir la figure à la page suivante) ;
- L'intervenant et le parent complètent un CABE (Cahier d'analyse des besoins de l'enfant) en fonction de l'âge de l'enfant;
- L'intervenant utilise une approche participative avec le parent à toutes les étapes de l'intervention;
- L'intervenant implique les partenaires dans le dossier de l'enfant et met en place un plan d'action (PI, PSI etc) pour l'enfant et sa famille pour la famille;

En concertation avec les milieux de la pratique impliqués dans le projet AIDES, des rencontres d'intéressement, des formations, des rencontres de co-développement et des rencontres individuelles se sont déroulés tout au long du déroulement du projet.

Ces activités ont favorisé une intégration homogène des moyens promus auprès des intervenants mais aussi auprès des gestionnaires et du personnel au soutien clinique. L'implantation de l'initiative AIDES a rejoint 99 enfants et ses figures parentales et 55

intervenants sur 4 territoires de centres de la santé et des services sociaux (CSSS) dans la région de Montréal et de la Mauricie et du Centre du Québec.

RECHERCHE ÉVALUATIVE DE L'INITIATIVE AIDES

Le projet de recherche a poursuivi deux objectifs: 1) évaluer l'implantation de l'initiative AIDES et 2) évaluer ses effets sur les enfants et leurs figures parentales. Un échantillon de 184 enfants comprenant le groupe expérimental (n=99) et un groupe témoin (n=85) est constitué. Le recrutement des participants s'est effectué dans huit territoires de CSSS et 2 CJ[1] de la région de Montréal et de la Mauricie et du Centre du Québec.

Le *volet évaluation d'implantation* s'effectue à l'aide d'une approche inductive et d'un devis qualitatif. Il s'intéresse à la conformité entre l'implantation prévue et réalisée et son appréciation par les intervenants et les autres acteurs impliqués (perceptions des participants des moyens promus par AIDES, conditions de pratique,). Le *volet évaluation d'effet* procède par une approche hypothético-déductive et un devis quantitatif de type quasi-expérimental. Les hypothèses réfèrent aux : *effets différentiels proximaux* (amélioration de la qualité de la collaboration, des pratiques d'aide et du contrôle des parents sur les décisions) ; *effets intermédiaires* (amélioration de l'adaptation et de l'exercice du rôle parental ainsi que de l'environnement familial) ; *effets ultimes* (développement émotionnel et comportemental, cognitif et langagier, victimisation). Pour les besoins de l'analyse des effets de l'initiative, nous avons créé un sous-groupe AIDES + qui a été soumis à ce qui se rapproche le plus de ce qui était prévu au départ. Au terme de cette sélection, 44 dossiers d'enfants ont été retenus.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

En premier lieu, soulignons que nous avons rejoint la population de familles que nous visions. Le portrait qui se dégage des deux groupes lors du pré-test met en évidence la complexité des besoins des familles qui ont participé à notre étude.

Évaluation de l'implantation

Le point de vue des parents sur les pratiques professionnelles

L'examen des pratiques professionnelles favorables expérimentées dans les deux groupes, permet de constater que plusieurs sont cohérentes avec certains principes d'action propres à une approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des parents. Bien que les pratiques professionnelles soient comparables chez les deux groupes, les processus implantés par AIDES renforcent certaines pratiques professionnelles, particulièrement favorables au développement du pouvoir d'agir des parents. Premièrement, le recours à l'outil favorise l'adoption d'une vision positive du parent par l'intervenant et d'une posture de non-expert du fait que celui-ci : 1) permet de se centrer sur les forces, 2) crée une opportunité de mobilisation, de dialogue et

[1] Centre jeunesse

d'écoute, 3) offre l'occasion d'apprendre ensemble. Deuxièmement, recourir à un « intermédiaire » entre le parent et l'intervenant: 1) procure des informations objectives et dépersonnalisées, 2) diminue le rapport asymétrique et la confrontation, 3) a des effets conscientisant. En retour, la prise de conscience autonome favorise chez les parents un mouvement de remise en question qui soutient leur volonté d'agir en vue du changement.

Le point de vue des intervenants et des gestionnaires sur les conditions de pratiques

Le point de vue d'intervenants et de gestionnaires sur les conditions de pratique ayant facilité ou entravé l'implantation de l'initiative AIDES et se déclinent selon les trois catégories.

1- Soutien à l'implantation : Qualité des activités de formation et de codéveloppement offertes aux intervenants (intensité, durée, homogénéité des participants, etc.) et participation des intervenants; Pertinence des documents de soutien à la pratique produits et leur utilisation par les intervenants; Qualité du lien entre promoteurs et milieux (partage des buts, intensité, etc.)

2- Caractéristiques organisationnelles : Cohérence des processus AIDES avec les orientations ministérielles ; Qualité de la collaboration interétablissement ; Réceptivité à la recherche et à l'innovation touchant les pratiques dans les milieux ; Appropriation du cadre de référence par la hiérarchie organisationnelle ; Qualité du soutien interne.

3- Caractéristiques personnelles ou professionnelles : l'intérêt personnel pour AIDES, la compatibilité avec la philosophie d'intervention antérieure, un effet boule de neige.

<u>Évaluation des effets</u>

Les résultats que nous présentons se centrent essentiellement sur la différence pré/post-tests entre les groupes AIDES+ (n= 44) et témoin (n=).

Les effets proximaux : Les résultats montrent que les différences de moyennes entre AIDES + et le groupe témoin ne sont pas significatives pour les trois questionnaires qui évaluent la perception des parents à propos des pratiques professionnelles.

Les effets intermédiaires : Les résultats montrent que les différences de moyennes entre AIDES + et le groupe témoin sont significatives au seuil de $p \leq 0.10$ pour la mesure soutien familial informel (ISF) et de l'environnement familial (HOME).

Les effets ultimes : Au pré-test, les enfants et leurs figures parentales du groupe AIDES+ présentaient un profil de risque plus élevé. Cependant au terme de l'implantation, les résultats n'indiquent aucune différence entre les 2 groupes. Cela peut indiquer une tendance à une amélioration plus grande de leur situation du groupe AIDES+ comparativement au groupe Témoin.

CONCLUSION

L'évaluation de différents programmes de même que les méta-analyses les plus récentes constatent le faible taux de réussite des programmes auprès des familles à risque ou maltraitantes. Même si les programmes les plus prometteurs sont ceux qui possèdent les mêmes principes d'action promus par AIDES, les défis d'implantation sont grands lorsque l'on souhaite mettre en œuvre une approche écosystémique centrée sur 1) une vision commune des besoins; 2) la participation des jeunes et de leur famille 3) la mobilisation de partenaires pour offrir des services et du soutien multidimensionnels et multi stratégiques. Nous pouvons cependant conclure que dans le cadre de l'implantation de AIDES un virage a été amorcé, des apprentissages réalisés et des acquis solides pour poursuivre les changements de pratiques souhaités.

Nous croyons important d'installer les conditions qui vont favoriser des pratiques axées sur la réponse aux besoins des enfants ainsi qu'une offre de soutien plus intégrée, moins linéaire et hiérarchique, qui mobilisent les forces des familles, mais aussi de l'ensemble des réseaux d'aide disponibles.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

Les résultats de l'évaluation d'implantation et des effets de cette innovation ont inspiré un certain nombre de recommandations pour une seconde phase de AIDES.

Aux intervenants et gestionnaires

- Initiative AIDES est pertinente, fait sens et est structurante;
- Déploiement de l'initiative AIDES doit atteindre l'équilibre entre les adaptations locales, propres à chaque site, et une approche prescriptive;
- Nouvelle phase de l'initiative AIDES et son évaluation devra prévoir que certaines conditions de réussite soient implantées;
- Milieux de pratique devraient être les promoteurs et les responsables de l'implantation de l'initiative AIDES.

Aux décideurs

- Adopter de grands objectifs sociaux, transversaux aux mandats institutionnels;
- Développer des indicateurs sociaux qui structureront l'ensemble des politiques et programmes destinés aux enfants et leurs familles.

Aux chercheurs

- L'évaluation des effets d'une innovation sociale comme AIDES ne doit être réalisée qu'une fois son implantation bien établie, stable et conforme à ce qui était prévu;
- Les évaluations d'innovations sociales doivent porter à la fois sur leur implantation et leurs effets; elles bénéficient en outre de devis évaluatifs mixtes, qui combinent les approches qualitative et quantitative.

RAPPORT INTEGRAL

Chamberland, C., Lessard, D., Lacharité, C., Dufour, S., Lemay, L., Clément, M-E., . . . Paré, C. (2012). Recherche évaluative de l'initiative AIDES: Rapport final présenté à la Stratégie nationale de prévention du crime du gouvernement du Canada (SNCP), en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec (pp. 331). Montréal, Canada: Université de Montréal.

http://www.initiativeaides.ca/fr/pubcomm

Synthèse
Rapport de recherche

Initiative AIDES – Phase II Besoins des enfants, partage des responsabilités et cohérence des actions envers eux

Équipe de recherche

Chercheurs

Sarah Dufour. Université de Montréal
Carl Lacharité, Université du Québec à Trois-Rivières
Louise Lemay, Université de Sherbrooke

Professionnelles de recherche

Danielle Lessard, Université de Montréal
Catherine Jauzion-Graverolle, Université de Montréal
Véronique Bouchard, Université de Montréal

Mise en contexte

L'initiative AIDES (Action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité) s'intéresse à une problématique d'actualité au Québec – la cohérence des actions concertées autour des enfants et des familles vivant en situation de vulnérabilité. AIDES propose une démarche systématique et des outils centrés sur l'analyse écosystémique des besoins développementaux des enfants qui invite leurs parents et l'ensemble des partenaires impliqués avec les familles à construire une compréhension partagée de ces besoins et à planifier des actions conjointes. AIDES s'adresse aux enfants présentant des besoins nécessitant l'implication de plusieurs partenaires et leurs parents et recevant un suivi en CJ ou en CSSS.

Le Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS) s'intéresse depuis quelques années à l'initiative AIDES et à son potentiel de changement des pratiques et de concertation intersectorielle dans les services sociaux aux jeunes en difficulté, et plus spécifiquement à l'évaluation des conditions d'implantation et aux effets de celle-ci sur le partenariat intersectoriel, sur les enfants et leur famille. Il a financé le présent projet, qui comprend des activités de deux ordres : 1) implantation de l'initiative (adhésion au projet, désignation d'un comité de coordination et déploiement) et 2) la recherche dont cette synthèse rend compte.

Recherche

Cette recherche a permis de répondre à trois questions :

1- Quels sont les éléments qui contribuent à soutenir l'implantation de la démarche d'action concertée entre partenaires préconisée par l'initiative AIDES et quels sont les éléments qui la freinent?
2- Comment l'initiative AIDES contribue-t-elle à soutenir des actions concertées entre partenaires?
3- Dans quelle mesure l'initiative AIDES contribue-t-elle à l'atteinte des objectifs d'intervention centrés sur les besoins des enfants?

Le devis repose sur une approche d'étude de cas croisés à deux niveaux: 6 cas territoriaux et 24 cas familiaux.

La collecte de données s'est déroulée sur six territoires de CSSS, dans trois régions du Québec, entre octobre 2013 et janvier 2016. Elle a été réalisée auprès d'informateurs-clés, de membres des comités de coordination locaux provenant de divers établissements ou organismes qui assurent l'implantation de l'initiative AIDES, d'acteurs du terrain et de parents.

Les résultats de la recherche mettent en relief dix constats : quatre pour le niveau territorial et six pour le niveau familial.

Synthèse
Rapport de recherche

Initiative AIDES – Phase II Besoins des enfants, partage des responsabilités et cohérence des actions envers eux

Résultats

Cas territoriaux - La contribution de l'initiative AIDES aux actions concertées est examinée à deux niveaux d'action : d'une part aux actions concertées des membres des six comités de coordination ayant pour mandat d'implanter l'initiative AIDES sur leur territoire, et d'autre part aux actions concertées intra et inter-établissements vécues sur le terrain par les acteurs-clés (p. ex. : intervenants, gestionnaires). L'analyse rend compte de la contribution générale de l'initiative AIDES, et plus spécifiquement de la contribution des actions concertées au niveau du terrain, sur les enfants et les parents. De l'analyse émergent quatre grands constats.

1 Facilitateurs et obstacles à l'implantation

La connaissance et l'adhésion à l'initiative AIDES aux deux niveaux d'action territoriaux (comité et terrain) ainsi que l'arrimage réussi avec des programmes, la mobilisation et la participation des partenaires aux comités de coordination locaux et les rapports entre institutions et organismes communautaires sont des conditions qui paraissent contribuer à soutenir ou freiner l'implantation de la démarche d'actions concertées préconisée par l'initiative AIDES.

2 Éléments non liés à l'implantation (ni facilitateurs ni obstacles)

Les caractéristiques sociodémographiques du territoire (urbain ou rural, la population ou le nombre d'organisations partenaires possibles), une expérience territoriale antérieure avec AIDES et le fait que le comité de coordination réunisse des membres sans expérience commune antérieure ne semblent pas contribuer à soutenir ou freiner l'implantation de l'initiative AIDES sur les territoires.

3 Expériences communes à tous les territoires quant à la contribution de l'initiative AIDES à soutenir des actions concertées entre partenaires

La pertinence et la plus-value de l'initiative AIDES sont reconnues, quel que soit le territoire. La mobilisation des secteurs névralgiques (milieux scolaire, communautaire et de la santé) constitue un défi commun à tous, bien que les raisons de ces difficultés varient d'un secteur à l'autre. La réforme du réseau de la santé et des services sociaux influencerait l'implantation de l'initiative AIDES : elle est parfois vue comme une entrave, parfois comme une occasion à prendre.

4 Expériences propres à chaque territoire quant à la contribution de l'initiative AIDES à soutenir des actions concertées entre partenaires

L'étude des six cas territoriaux a permis de conclure que chacun d'entre eux a vécu une expérience unique et contrastée avec l'initiative AIDES. Les mêmes éléments-clés semblent à l'œuvre partout, mais la considération simultanée, par cas, des conditions d'implantation (facilitateurs et obstacles), de l'intensité des activités relatives à l'initiative AIDES au comité de coordination et des expériences sur le terrain témoignent de dynamiques singulières à chaque territoire.

L'évolution de l'implantation de AIDES a été très variable entre les territoires (de réussie à plus ou moins réussie) et, après 14 à 20 mois d'activités, il reste encore beaucoup à faire pour un déploiement.

Résultats (suite)

Cas familiaux - La contribution de l'initiative AIDES à l'atteinte des objectifs centrés sur les besoins de 24 enfants a été examinée. Des sous-groupes contrastés selon l'atteinte des objectifs d'intervention ont été constitués (les cas où l'atteinte des objectifs d'intervention a été la plus prononcée et les cas où l'atteinte des objectifs a été difficile) afin d'expliquer comment la démarche AIDES a pu contribuer à l'atteinte des objectifs. Six autres constats s'ajoutent à ceux issus de l'analyse des cas territoriaux.

1 Atteinte des objectifs d'intervention centrés sur l'enfant

Pour l'ensemble des 24 enfants, le niveau d'atteinte de près des trois quarts des objectifs d'intervention indique que la situation de l'enfant s'est améliorée ou maintenue comme prévu.

2 Diversité des besoins développementaux de l'enfant

La démarche AIDES permet de cibler une diversité de besoins développementaux, mais on observe une centration plus marquée sur des besoins de nature comportementale et affective.

3 Convergence entre les besoins priorisés par la démarche AIDES et la planification de l'action

Une faible convergence est constatée entre les informations recueillies et l'analyse des besoins selon la démarche promue par AIDES et le contenu des plans d'action. Par exemple, les objectifs d'intervention des plans sont centrés sur les parents plutôt que sur les objectifs priorisés et centrés sur les besoins développementaux de l'enfant identifiés lors de l'analyse.

4 Qualité d'information et d'analyse recueillies à l'aide du Cahier d'analyse des besoins de l'enfant (CABE)

Une majorité de CABE est complétée de manière conforme et présente une grande qualité d'information et d'analyse. Ce résultat suggère que les activités de formation dispensées par les multiplicateurs et le soutien reçu ont permis d'assurer cette qualité.

5 Participation des partenaires

Une faible participation des partenaires à la démarche d'analyse proposée par l'initiative AIDES est observée. Dans plus de la moitié des cas, aucun partenaire n'a participé formellement à la démarche d'analyse des besoins de l'enfant proposée par le CABE, et ce, malgré la complexité des situations familiales et les mesures de soutien offertes aux intervenants pivots (formation, coaching et présence d'un comité de coordination local).

6 Appréciation de la démarche AIDES par les parents et les intervenants

La démarche a été fortement appréciée par la très grande majorité des parents, même ceux où les objectifs d'intervention centrés sur les besoins sont peu ou pas atteints. Les intervenants ont rapporté une expérience plutôt positive dans l'application de la démarche AIDES sur les thèmes suivants : relations avec les parents et manières d'intervenir avec eux, compréhension des besoins de l'enfant, actions concertées intra et inter-établissements.

Aucun lien n'est constaté entre l'atteinte des objectifs d'intervention et la qualité des informations recueillies, la participation des partenaires et l'appréciation de la démarche par les parents. Lorsque les objectifs d'intervention sont atteints, les intervenants ont tendance à rapporter une expérience plus positive quant aux quatre thèmes. Enfin, notons que même si la participation active des partenaires était absente dans la moitié des cas, pour l'autre moitié, les intervenants pivots ont apprécié la démarche d'action concertée avec d'autres professionnels dans le cadre de l'initiative AIDES.

Pistes de solutions, recommandations

Les pistes de solutions et les recommandations découlent, d'une part, des résultats de la recherche et, d'autre part des acteurs du terrain et des membres des comités de coordination, à l'issu de leur propre expérience avec la démarche promue par l'initiative AIDES.

Les pistes de solutions et les recommandations **découlant de la recherche** sont regroupées en trois catégories : la pratique clinique auprès des enfants et leurs parents, le contexte organisationnel dans lequel ont cours les services publics destinés aux familles et la culture socio-institutionnelle concernant les enfants, leurs parents et le réseau de soutien formel auprès des familles.

- Poursuivre la réalisation des activités de soutien à l'implantation de l'initiative AIDES sur les territoires concernés afin d'éviter la perte d'expertise.

- Mettre davantage d'accent, à l'intérieur des activités de soutien aux intervenants, sur les aspects suivants:
  - les défis rencontrés dans l'actualisation des divers éléments reliés aux besoins des enfants : les manifestations de leurs besoins, les formes de réponse concrète à ces besoins par leur entourage et le rôle des ressources et obstacles dans leur environnement familial et social;
  - l'exercice de leur rôle à l'intérieur de la planification d'actions concertées qui maintiennent comme cible directe le développement et le bien-être des enfants;
  - l'implication concrète les partenaires dans l'analyse des besoins des enfants et la planification des actions.

- Développer à tous les niveaux organisationnels une centration sur les besoins développementaux des enfants afin que les professionnels reçoivent des appuis tangibles et cohérents dans l'application de la démarche proposée par l'initiative AIDES et que les attentes de performance clinique relèvent des principes sous-jacents à celle-ci.

- Introduire formellement, dans les différents formulaires de plans d'action, la nécessité d'énoncer des objectifs centrés sur les besoins développementaux des enfants et d'identifier des moyens permettant d'y répondre.

- Développer une procédure de « traduction » des principes de l'initiative AIDES en terme des mandats des divers partenaires impliqués dans la trajectoire de services auprès des enfants et de leur famille à l'intérieur des communautés locales (p. ex. : milieux scolaire, santé, communautaire).

- Développer une culture socio-institutionnelle centrée sur leurs besoins développementaux des enfants et les responsabilités individuelles et collectives dans la réponse à ces besoins par l'élaboration d'indicateurs de pertinence clinique du dispositif de services en santé et services sociaux, justice de la jeunesse, services de garde, éducation reposant sur la manière dont se portent les enfants québécois, la manière dont leurs parents se sentent à la hauteur pour en prendre soin et les éduquer et le rôle que l'État joue dans l'amélioration du bien-être, du développement et de la santé des enfants ainsi que du partage des responsabilités entre les adultes qui s'occupent d'eux.

Pistes de solutions, recommandations (suite)

Les pistes de solutions et les recommandations **formulées par les participants** à la recherche sont en réponse à deux questions : quelles recommandations feriez-vous à un autre territoire qui souhaite implanter l'initiative AIDES? Que faut-il mettre en œuvre et qui faut-il impliquer pour assurer la pérennité de l'initiative AIDES?

- Les participants mettent de l'avant l'importance que cette décision *« émane d'en haut »*, bref qu'elle soit portée par les acteurs stratégiques et qu'elle suscite l'adhésion tant des intervenants que des gestionnaires.

- Les conditions favorables suivantes sont évoquées : un comité de coordination actif, comportant parmi ses membres une diversité d'acteurs du terrain (secteurs, organisations, statuts des acteurs névralgiques et stratégiques), dirigé par un leader mobilisateur capable d'impliquer les partenaires qui *« y trouvent leur compte »* et dont les rôles respectifs sont clairs.

- Au plan clinique, susciter chez les intervenants la motivation et l'appropriation de la pratique promue par l'initiative AIDES par le biais d'activités diverses : nouvelles formations et activités partagées avec plusieurs partenaires extérieurs au réseau de la santé et des services sociaux, des formules ajustées aux besoins spécifiques des diverses organisations impliquées, du coaching professionnel, des cellules cliniques, un accompagnement clinique continu, etc.

- Au plan organisationnel, miser sur la mobilisation et le soutien des gestionnaires, l'allocation de ressources aux milieux (temps et argent), la mise en place de personnes pivots en soutien dans chaque organisation impliquée dans les divers secteurs.

- Au plan territorial, les aspects suivants sont vus comme essentiels : le rôle du porteur du projet, la mobilisation de toute la communauté et la présence de personnes multiplicatrices de l'approche sur le territoire.

- L'implantation de l'initiative AIDES est favorisée par l'arrimage avec une équipe de recherche, et la pérennité suppose de prendre appui sur les retombées de la recherche.

Rapport intégral

Dufour, S., Lacharité, C. Lemay, L., Lessard, D., Jauzion-Graverolle, C. (2016). *Initiative AIDES Phase II Besoins des enfants, partage des responsabilités et cohérence des actions envers eux.* Rapport final de recherche. Québec : MSSS. http://www.initiativeaides.ca/fr/pubcomm

Tableau – Catégories et activités de transfert de connaissances selon SACO réalisées dans le cadre de l'initiative AIDES entre 2004 à 2019

Catégories	Activités	Initiative AIDES
Dissémination	Article, livre, rapport, fiche synthèse	Les documents sont disponibles sur le site internet http://www.initiativeaides.ca/
	Congrès, colloque, journée professionnelle	▪ Participation à de nombreux colloques internationaux et nationaux depuis 2004 jusqu'à aujourd'hui (annexe 3) ▪ Organisation d'ateliers et de rencontres de partage et d'informations réunissant différents acteurs (équipe de recherche, gestionnaires, multiplicateurs...) ▪ Sensibilisation destinée aux territoires intéressés à AIDES ▪ **Kiosque d'informations**
	Ateliers de sensibilisation	CÉGEP, universités (niveaux bac et maîtrise), évènements professionnels
	Consultation	Évènements réunissant divers réseaux (CPE, école, organismes communautaires Famille, services sociaux)
Accompagnement	Courtier de connaissances	Plusieurs acteurs du terrain (gestionnaires et intervenants) ont joué un rôle actif dans la bonification de la démarche AIDES dans le cadre d'une mise en relation et d'interactions avec les promoteurs de l'initiative AIDES (depuis 2004)
Formation	**Formation magistrale et pratique**	Niveau 1 : cinq jours destinés aux futurs multiplicateurs par les formateurs provinciaux (30 heures) Niveau 2 : trois jours destinés à la communauté et dispensée par les formateurs provinciaux ou par les multiplicateurs (18 heures) **Niveaux 1 et 2 : formation d'une heure sur le nouvel outil d'intervention *jeu t'ÉCOUTE* développé en 2018-2019**
Agent de changement	Agent multiplicateur	Disponibles pour les deux niveaux de formation Niveau 1 : 10 formateurs provinciaux (perte de deux formateurs provinciaux) Niveau 2 : Plus de 500 multiplicateurs dans 14 régions du Québec et dans deux communautés des Premières Nations.
	Champion	Les formateurs provinciaux et certains multiplicateurs œuvrant dans leur organisation respective sont reconnus « champions » de la démarche AIDES par leurs gestionnaires et l'équipe AIDES. Ces derniers agissent comme soutien et référence auprès de leurs collègues. Ils jouent un rôle d'ambassadeurs de la démarche auprès d'instances décisionnelles.
Groupe de travail	Groupe de co-développement	Activités post-formation planifiées et structurées d'une durée moyenne totalisant 15 sur 6 mois: Niveau 1: pour les futurs multiplicateurs par les formateurs provinciaux Niveau 2 : pour les participants formés par les multiplicateurs

Catégories	Activités	Initiative AIDES
Système de rappel	Guides de soutien à la formation	Niveau 1: cinq guides servant à donner la formation des jours 1 à 5 Niveau 2: trois guides servant à donner la formation des jours 1 à 3
	Guides d'utilisation	▪ Initiative AIDES (mise à jour 2019). *Guide d'utilisation I – Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants - Approche participative - Action intersectorielle - grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant.* Initiative AIDES. Montréal. Québec. ▪ Initiative AIDES (mise à jour 2019). *Guide d'utilisation 2 – Outils dérivés du cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants.* Initiative AIDES. Montréal. Québec. 60 pages. ▪ **Lessard, D., Duchesneau, H., Boucher, N., Vallières, K., Jauzion-Graverolle, C. (2019). *Guide d'utilisation de jeu t'ÉCOUTE. Jeu d'intervention basé sur le cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants pour recueillir la parole d'enfants de 3 à 8 ans à propos de leur développement, leur sécurité et leur bien-être.* Initiative AIDES. Montréal. Québec.** ▪ **Initiative AIDES (2019) *Guide d'implantation et de pérennisation à portée intersectorielle.* Montréal. Québec.**
	Outil d'intervention	**Grille PRÉLIMINAIRE d'analyse des besoins de développement de l'enfant – version électronique** **Trousse du jeu t'ÉCOUTE (annexe 1)**
	Aide-mémoire	Poster synthèse de la démarche AIDES; Fiche sur les dimensions du cadre d'analyse; Trois fiches descriptives des outils AIDES; Fiche sur l'utilisation de l'outil CABE; **Tous les produits dérivés du jeu d'intervention *jeu t'ÉCOUTE***
WEB 2.0	Site web	Depuis 2008 **Mise à jour régulièrement entre 2016 et 2019**

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

ACTION INTERSECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS ET LEUR SÉCURITÉ.

NIVEAUX D'ACTION

NIVEAU 1

Communautés

Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants

APPROCHE PARTICIPATIVE

NIVEAU 2

Partenaires

Grille COMMUNE d'analyse des besoins de l'enfant

APPROCHE PARTICIPATIVE

NIVEAU 3

Intervenants/parents/enfant

Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE des besoins de l'enfant

APPROCHE PARTICIPATIVE

NIVEAU 4

Partenaires/parents/enfant

CABE - Cahier d'analyse des besoins de l'enfant

ENFANT

CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

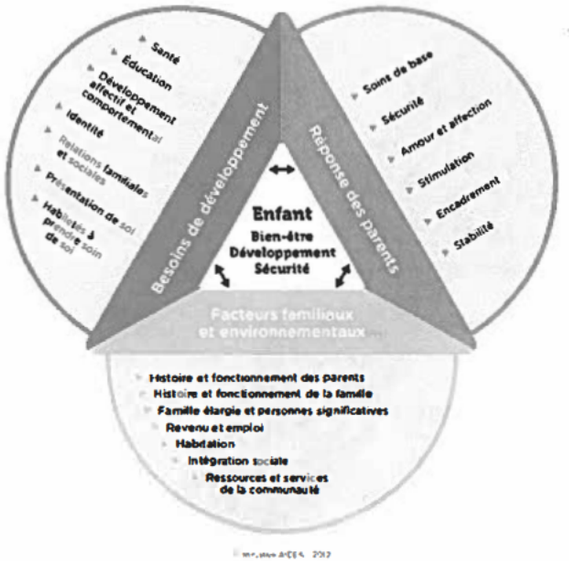

Centration sur les besoins développementaux de l'enfant

Dialogue et point de vue de l'enfant, des parents et des partenaires

Langage commun / Repères communs / Compréhension commune

Collaboration interprofessionnelle et inter organisationnelle

Actions et services concertés, cohérents et complémentaires et qui font sens pour les parents

OUTILS DÉSIGNÉS

NIVEAU 1

CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS est le cadre d'analyse utilisé par l'ensemble des partenaires de la communauté.

NIVEAU 2

GRILLE COMMUNE D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ENFANT

Utilisateurs : personne, intervenant, professionnel ou employé d'organisme et d'établissement de la communauté. Réalise une analyse écosystémique concise et rapide des besoins de développement et de la situation de l'enfant. Soutient la référence aux services de 1re et de 2me ligne ainsi que la réalisation d'un plan d'action.

NIVEAU 3

GRILLE D'ANALYSE PRÉLIMINAIRE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Utilisateurs : intervenants de CSSS ou de Centre jeunesse lors d'une demande de service, d'un signalement ou d'une référence. Réalise une analyse préliminaire des besoins de développement et de la situation de l'enfant. Soutient la référence aux services de 1re et de 2me ligne ainsi que la réalisation d'un plan d'action.

NIVEAU 4

CABE - **CAHIER D'ANALYSE DES BESOINS DE L'ENFANT**

Utilisateurs : intervenant au suivi du CSSS ou du Centre jeunesse. Réalise une analyse écosystémique complète des besoins de développement et de la situation de l'enfant. Favorise la réalisation d'un plan d'action adapté aux besoins de l'enfant.

APPROCHE PARTICIPATIVE

PERSPECTIVE EXPÉRIENTIELLE DES PARENTS

- On nous a dit que...
- On croit que...
- On comprend que...
- Pour nous, c'est important de...

- On aimerait que...
- Nous, tout ce qu'on veut c'est...
- On ne veut pas que...
- On espère que...

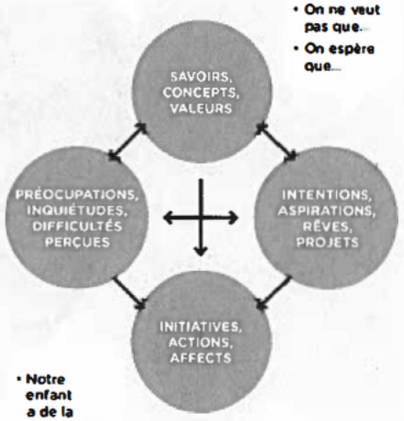

- Notre enfant a de la difficulté à...
- On a peur que...
- C'est difficile pour nous quand...
- On n'arrive pas à...

- Nous avons tenté de...
- On a demandé de l'aide à...
- Nous sommes découragés/ encouragés car...
- On va essayer de...
- Ça marche pas quand...

Conditions environnementales, physiologiques, psychologiques, sociales, culturelles, historiques.

Lacharité (2009)

Pour toute information sur le projet AIDES (outils, formations) consulter le www.initiativeaides.ca

AVENIR D'ENFANTS DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

Department of Health, Department for Education and Employment and Home Office (2000). Framework for the Assessment of Children in Need and their Families. London: the Stationery Office.

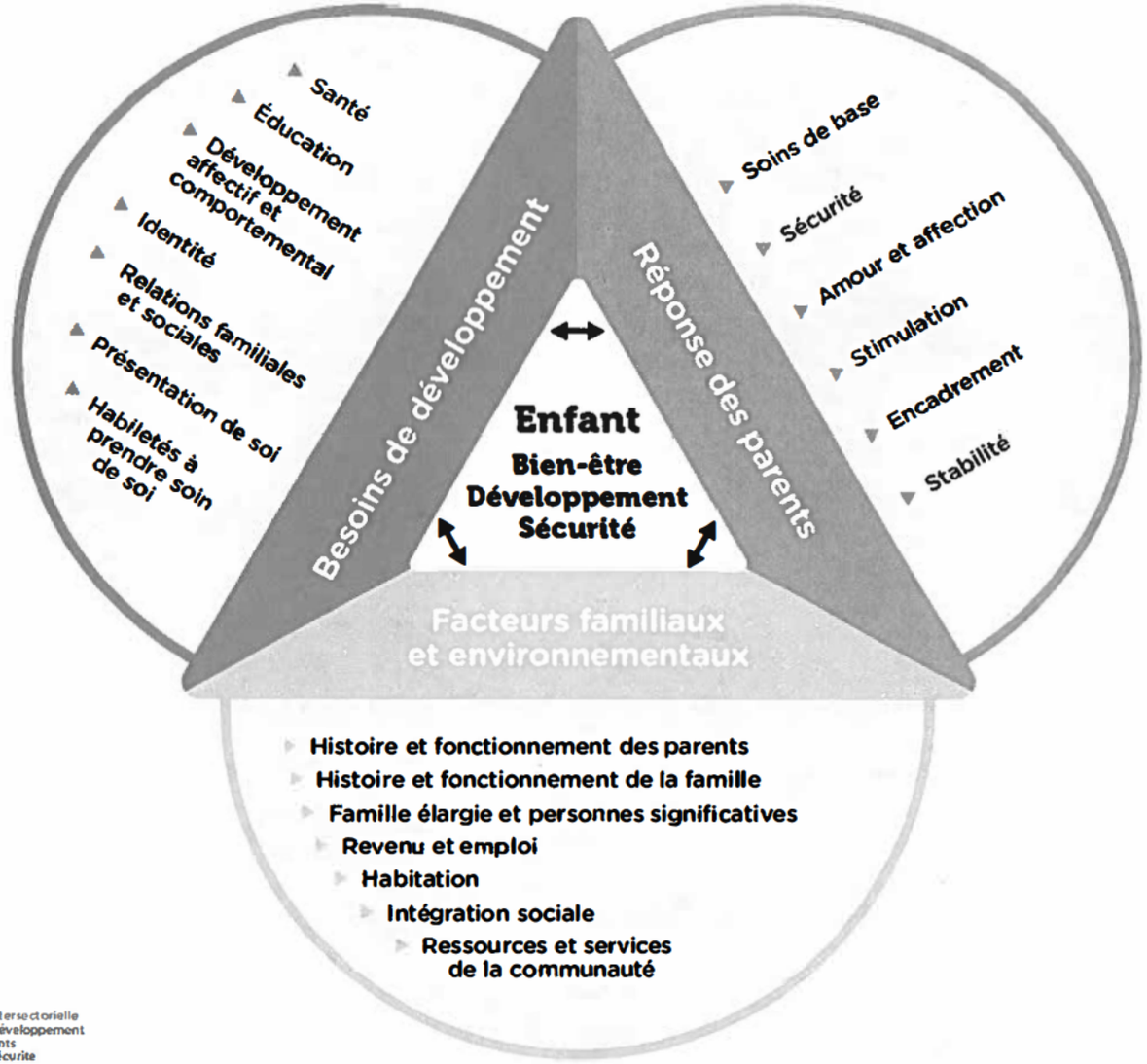

initiative AIDES
action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

Projet financé par
AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

Facteurs familiaux et environnementaux

HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DES PARENTS	**Forces et difficultés** Maladies physiques ; problèmes de santé mentale ; problèmes d'apprentissage ; abus d'alcool/ drogues ; violence conjugale ; violence vécue durant l'enfance ; historique de violence envers les enfants : impact sur leur fonctionnement personnel. Influence du vécu passé et actuel sur la façon dont on répond aux besoins de l'enfant. (y compris le parent absent)
HISTOIRE ET FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE	**Composition de la famille et nature des liens entre les membres** Changements dans la composition de la famille et événements significatifs (hérédité, deuils, facteurs psychosociaux) : impact sur chaque membre. Vécu des parents comme enfants dans leur famille d'origine. Fonctionnement de la famille : garde de l'enfant, droits d'accès. Relations entre chacun des membres ; impact sur l'enfant.
FAMILLE ÉLARGIE ET PERSONNES SIGNIFICATIVES	**Rôle de la famille élargie et des personnes significatives** Présence auprès de l'enfant et des parents. Nature du soutien : financier, psychologique, conseils, aide pratique ; qualité (suffisant ou non, etc.).
HABITATION	**Commodités dans le logement et l'environnement immédiat ; impact sur l'enfant et la famille** Eau potable, chauffage, cuisinière, toilette, endroit où dormir, sécurité et propreté ; logement organisé en fonction de l'âge et des besoins de l'enfant et des personnes qui y vivent.
EMPLOI	**Impact sur la capacité à prodiguer des soins** Impact sur la relation avec l'enfant de l'horaire de travail du membre de la famille ayant un emploi.
REVENU	**Revenu familial et besoins financiers** La famille bénéficie de toutes les prestations auxquelles elle a droit ; utilisation appropriée des ressources ; impact des difficultés financières sur l'enfant.
INTÉGRATION SOCIALE	**Intégration dans le quartier et la communauté ; impact sur l'enfant et la famille** Degré d'intégration ou d'isolement social de la famille ; présence d'amis ; participation à des organismes/activités communautaires.
RESSOURCES DE LA COMMUNAUTÉ	**Équipements et services : services de santé, épiceries, garderies, écoles, lieux de culte, transport, loisirs, organismes communautaires** Disponibilité et accessibilité des services et impact sur la famille, y compris pour les membres ayant des besoins particuliers.

© Initiative AIDES - 2012

CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÈMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

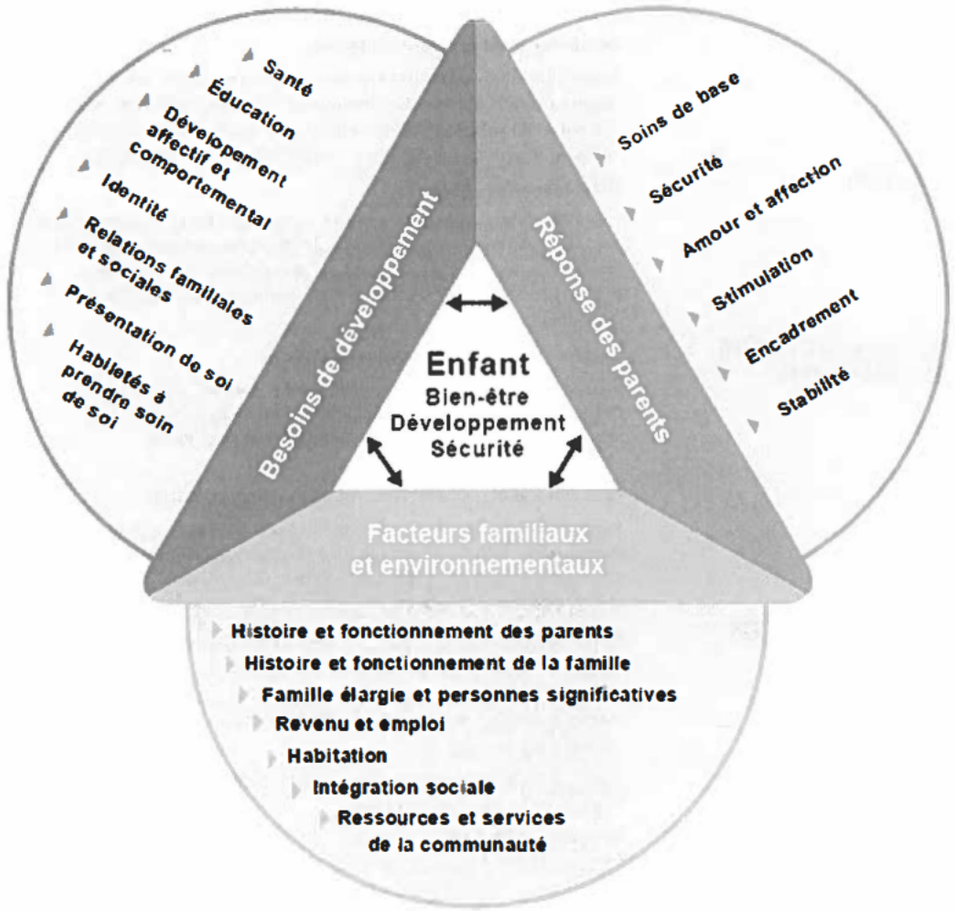

© Initiative AIDES - 2012

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

Besoins de développement

SANTÉ	**Bien-être physique et psychologique** Poids et taille se situent dans les normes. Facteurs génétiques et histoire médicale (maladies chroniques ou incapacités) L'enfant reçoit des soins de santé appropriés, comme les vaccins. Noter les éléments affectant la santé : alimentation, alcool, drogues, médicaments.
ÉDUCATION	**Développement cognitif** Ensemble des opportunités offertes : jouer et interagir avec les autres ; accès à des livres ; acquérir des habiletés et développer des intérêts ; faire des apprentissages avec succès. Un adulte s'intéresse à ses activités éducatives et ses progrès et manifeste encouragement et compliments.
DÉVELOPPEMENT AFFECTIF COMPORTEMENTAL	**Manifestation appropriée des sentiments** Développement des liens d'attachement, capacité d'adaptation au changement, réponse aux événements stressants ; maîtrise des émotions et gestes appropriés en fonction de l'âge et des circonstances.
IDENTITÉ	**Conscience d'être distinct des autres et d'être apprécié** Perception qu'a l'enfant de lui-même : ses capacités, son image et son individualité. Éléments contribuant à développer l'identité : estime de soi, origine ethnique, religion, âge, genre, sentiment d'appartenir à la famille et d'être accepté par elle, par ses pairs et par la société.
RELATIONS FAMILIALES ET SOCIALES	**Capacité à faire preuve de sympathie et de compassion** Relations stables et harmonieuses avec les parents, la fratrie, l'entourage ; capacité à se faire des amis de son âge et à s'entendre avec eux. L'enfant est encouragé à développer des relations avec ses pairs et avec les adultes.
PRÉSENTATION DE SOI	**Perception de soi : apparence, comportements, défauts et qualités ; impression créée chez les autres** L'hygiène de l'enfant est correcte ; il est vêtu convenablement en fonction de son âge, son genre, sa culture et sa religion. Un adulte le conseille sur la manière de se présenter selon les circonstances.
HABILETÉ À PRENDRE SOIN DE SOI	**Développement de l'autonomie et des habiletés sociales** Apprentissage des activités quotidiennes : se prodiguer les soins personnels, se vêtir, s'alimenter, ne pas se mettre en danger ; autonomie émotionnelle : occasions de développer sa confiance et apprendre des approches de résolution de conflits.

© Initiative AIDES - 2012

Réponse des parents

SOINS DE BASE	**Répond aux besoins physiques de l'enfant et fournit les soins médicaux et dentaires nécessaires** Alimentation suffisante, nutritive et adaptée à l'âge. Vêtements appropriés ; l'enfant reçoit une hygiène personnelle adéquate.
SÉCURITÉ	**Prend les mesures nécessaires pour protéger l'enfant contre les accidents, la violence et l'abus, à l'intérieur comme à l'extérieur** Montrer à jouer de façon sécuritaire et indiquer les risques ; veiller à avoir ses relations sécuritaires avec l'entourage (adultes et enfants).
AMOUR ET AFFECTION	**Répond aux besoins affectifs de l'enfant** Le parent estime l'enfant et lui démontre de l'amour. Il veille à ce qu'il développe sa confiance et son identité. Il est sensible et réagit de façon appropriée à ses besoins ; il lui montre qu'il le respecte ; il l'encourage par des gestes appropriés.
STIMULATION	**Appuie le développement intellectuel de l'enfant, l'encourage, manifeste son approbation** Le parent participe au développement du potentiel de l'enfant par ses interactions, sa capacité de répondre à ses questions. Il l'accompagne dans ses activités (jeux, scolarité, travail). Il propose des occasions de se développer et de réussir : suivi de la scolarité, méthodes éducatives appropriées (attentes réalistes, moyens stimulants, climat chaleureux).
ENCADREMENT	**Assure une supervision uniforme et bienveillante ; encourage l'enfant à exprimer ses émotions et à bien se comporter** Le parent offre un modèle par ses comportements appropriés sur le plan du contrôle des émotions et des interactions ; il explique comment régler des conflits ; il fixe des limites.
STABILITÉ	**Fournit un environnement stable qui permet à l'enfant de se développer** Les liens d'attachement ne sont pas perturbés ; le parent est cohérent, constant et prévisible dans sa manière de répondre à un même comportement ; sa réponse évolue selon le développement de l'enfant ; l'enfant est en contact avec sa famille ou des personnes significatives.

© Initiative AIDES - 2012

Initiative AIDES

GUIDE D'IMPLANTATION ET DE PÉRENNISATION À PORTÉE INTERSECTORIELLE

- Le contenu de ce document tente de répondre à la question *Comment s'organiser pour implanter la démarche et les outils de l'initiative AIDES sur un territoire?*
- Le document n'identifie pas de promoteurs spécifiques. Il ne prend donc pas la position d'un secteur ou d'un autre
- Le plan sera disponible sur le site internet de l'initiative AIDES afin de soutenir des organisations qui souhaiteraient implanter l'initiative

À PROPOS DE CE DOCUMENT

Ce document, destiné aux organisations, identifie les étapes à franchir pour l'implantation de la démarche et des outils de l'initiative AIDES **(aussi nommé dans le document « *projet* »)** sur un territoire. Le lecteur y trouvera des informations pertinentes issues des travaux réalisés dans le cadre de l'initiative AIDES depuis sa création en 2004.

Le but de l'initiative AIDES est de fournir des interventions, des services et des actions centrées sur les besoins de développement des enfants et sur le soutien aux familles reposant sur une responsabilité collective et une cohérence des actions pour une fluidité des services et une continuité éducative. Pour ce faire, il est important de favoriser l'adhésion au projet, de former des multiplicateurs et de les soutenir dans leur rôle de formateurs, de déployer les formations et de s'assurer que le projet est appliqué auprès des enfants et des familles.

L'implantation de l'initiative AIDES ne se résume pas seulement à déployer une formation. Elle nécessite de mettre en place de mécanismes qui soutiennent l'utilisation de la démarche et des outils lorsqu'un milieu est préoccupé par la situation d'un enfant et de sa famille.

Le lecteur pourra enrichir sa compréhension du *projet* en consultant les différentes rubriques du site. Ainsi, le lecteur pourra visualiser les outils proposés, consulter les rapports de recherche, les articles, communications ainsi que s'informer de la disponibilité des formations dispensées par les formateurs provinciaux sur le site de PRAXIS (centre de développement professionnel de l'université de Montréal).

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE AIDES

L'initiative AIDES (Action Intersectorielle pour le Développement des Enfants et leur Sécurité) vise l'articulation cohérente des actions autour des besoins des enfants en prenant en compte la perspective des enfants et de leurs parents.

En apportant le soutien nécessaire pour la mise en œuvre d'actions concertées, AIDES assure aux enfants et à leur famille une diversité de services avec l'intensité, la durée et la continuité nécessaires pour répondre efficacement à leurs besoins de développement, favoriser leur plein épanouissement et faciliter les étapes de transition (entrée à la garderie, à l'école primaire etc).

Objectifs

- Répondre aux besoins de développement des enfants ;
- Soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales ;
- Utiliser un langage commun et partager une compréhension commune de la situation de vulnérabilité d'un enfant ;
- Favoriser la participation et la collaboration des enfants et de leurs parents tout au long du processus d'intervention ainsi qu'au moment de prendre les décisions qui les concerne ;
- Promouvoir un climat de collaboration qui appelle au décloisonnement des pratiques : 1) afin qu'elles deviennent complémentaires et cohérentes et 2) assure à une meilleure coordination et intégration des interventions et des services auprès des enfants et de leur famille.

Pour qui

Enfants sont âgés de 0 à 18 ans ;
Les enfants qui grandissent dans un contexte de vulnérabilité ou qui présentent des besoins de développement.

Acteurs et secteurs concernées

« Acteurs issus des secteurs concernés » fait référence aux secteurs qui sont sous la responsabilité des ministères de l'Éducation, de la Famille et de la Santé et des Services sociaux tels que les écoles, les centres de la petite enfance, les organismes communautaires Familles, les services et programmes jeunesse des missions CLSC et protection. Ces acteurs sont des incontournables. Toutefois, la présence d'acteurs de d'autres secteurs tels que municipalité, service policier, organismes communautaires, pédiatrie sociale apporte une contribution importante pour atteindre les objectifs du *projet*.

Composantes de la démarche et des moyens du *projet*

Le *projet* mise sur le partage et la complémentarité des expertises, des compétences et de ressources que détiennent les familles, les systèmes de protection, les services spécialisés et les autres organisations. L'atteinte des objectifs est possible grâce à :

1. **Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants** qui permet : (1) un dialogue avec les parents ; (2) une terminologie et une lecture communes ; (3) de se référer aux mêmes paramètres pour définir les progrès des enfants ; 4) d'améliorer et de soutenir les démarches de collaborations (échanges d'informations, collaboration entre l'ensemble des références) et (5) d'assurer d'une meilleure planification et prestation des

services.

2. Outils conviviaux, concrets et en gradin selon la situation de vulnérabilité de l'enfant
Grille COMMUNE des besoins de développement de l'enfant
Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE des besoins de développement de l'enfant
Cahier d'analyse des besoins de développement de l'enfant (CABE)
Chacun de ces outils permet:
(1) De dresser un portrait détaillé des besoins de l'enfant selon sept dimensions ;
(2) De tenir compte de la capacité des parents à répondre aux besoins de l'enfant ;
(3) D'évaluer les facteurs familiaux et environnementaux susceptibles d'influencer les réponses à ces besoins.

3. Approche participative avec l'enfant et les membres de sa famille
Vise à faire participer les enfants
Vise à soutenir et enrichir l'expérience parentale à l'intérieur d'une compréhension écosystémique du développement des enfants ainsi qu'à favoriser l'identification conjointe d'actions professionnelle s'harmonisant avec les initiatives de l'entourage.

4. Élaboration d'un plan d'action centré sur les besoins de l'enfant
Levier favorisant une meilleure intégration et coordination d'intervention (PI-PII) et le cas échéant d'un plan de services individualisé (PSI/PSII) auprès de l'enfant et de son entourage.

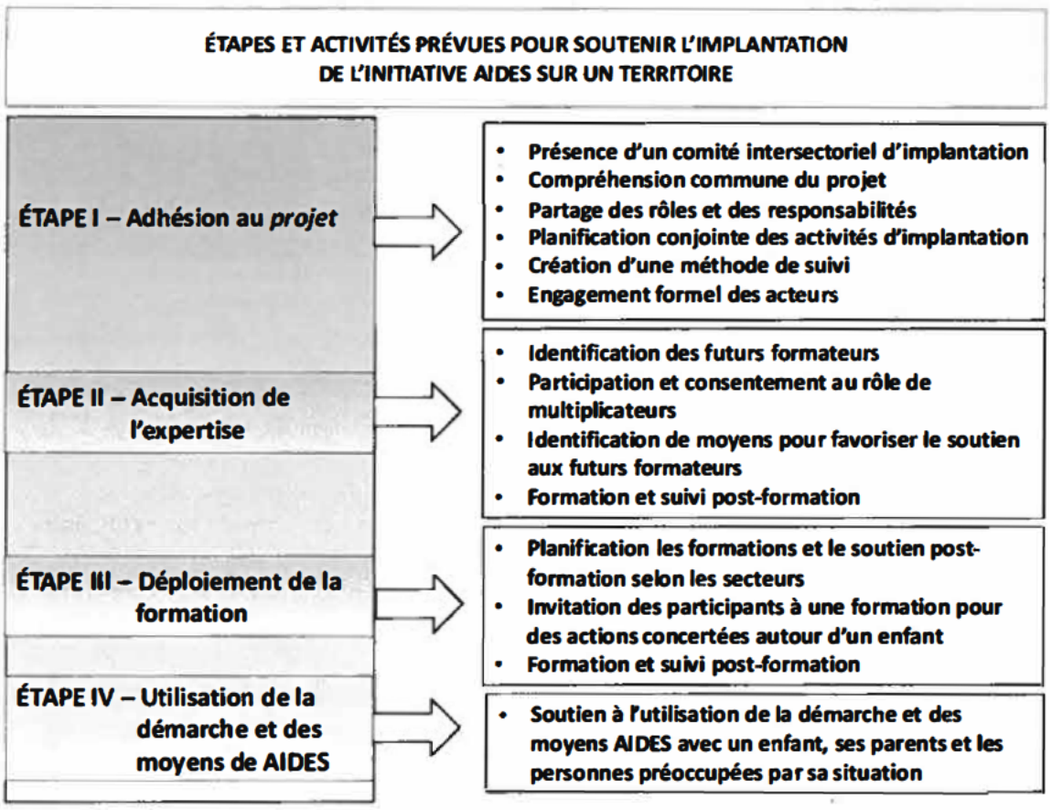

ÉTAPE I – ADHÉSION au *projet* par les acteurs des secteurs concernés sur un territoire

Cette étape s'échelonne sur une période de six mois à un an.

1.1. Mettre en place un comité intersectoriel qui planifiera l'implantation du *projet* ou s'assurer qu'un comité déjà existant (RLS, comité intersectoriel sur le développement des jeunes etc...) pourra occuper cette fonction;

Le *projet* porté par un comité et non seulement sur un seul acteur/promoteur est une condition gagnante pour assurer une bonne implantation.
Une diversité d'acteurs (acteurs provenant de divers secteurs) siégeant sur le comité favorisera aussi la mise en place de conditions et de ressources nécessaires à l'implantation.

1.2. Prendre connaissance et comprendre collectivement les composantes du *projet*.

La connaissance du *projet* est un élément central pour l'implantation du *projet*. Les résultats de la recherche AIDES II ont montré que les comités de suivi mis en place dans le cadre de la recherche qui avaient une bonne connaissance du *projet* ou qui avaient développé

collectivement cette connaissance avaient contribué à l'adhésion au projet et à son implantation.

La distinction claire du *projet et ses composantes* avec les programmes/ressources/ententes disponibles sur un territoire s'avère être un facteur déterminant pour l'appropriation du *projet*.

S'assurer que le rôle que chaque acteur a à jouer dans le *projet* est bien énoncé.

Les bénéfices pour la clientèle ciblée par l'organisation doivent être perçus et compris.

1.3. Discuter et partager les responsabilités nécessaires pour une implantation réussie du *projet* selon les moyens (matériel, financière, professionnel) dont chaque acteur impliqué dispose.
Il est important d'apporter une attention à cet élément afin de s'assurer que chaque acteur reste mobilisé tout au long de l'implantation. Se demander comment partager les ressources disponibles pour l'implantation entre les acteurs si nécessaires.

1.4. Planifier conjointement l'ensemble des activités à réaliser sur le territoire

- Activités de sensibilisation à la démarche du *projet* afin d'informer les différents secteurs concernés de l'implantation du *projet* sur un territoire
  Différentes activités peuvent être déployées *en* individuel ou en groupe, auprès de diverses instances : directeur, coordonnateur, chef de service, conseiller clinique. Ces activités sont très utiles pour rallier les acteurs des différents secteurs. Lors du déploiement du projet, ces acteurs seront, en tout ou en partie, mobilisés.
- Formation des multiplicateurs et soutien post-formation
- Formation des professionnels œuvrant dans les organisations ciblées pour l'implantation du *projet* et soutien post-formation

1.5. Réfléchir aux moyens à utiliser pour suivre l'évolution des activités planifées à 1.4.

1.6. Formaliser l'engagement de chacun des acteurs à s'investir dans chacune des étapes du projet.

ÉTAPE 2 – ACQUISITION de la formation à la démarche et aux moyens promus par AIDES

Le modèle choisi par l'équipe de l'initiative AIDES consiste à transmettre le contenu de la formation à la démarche et aux moyens promus par l'initiative AIDES à des professionnels issus de différents secteurs Ces derniers agiront comme multiplicateurs car ce sont eux qui possèderont la compétence et l'expertise nécessaires pour former à leur tour. Ainsi, le territoire devient autonome pour déployer ses propres formations AIDES.

2.1. Prévoir les moyens qui permettront de soutenir les professionnels qui seront multiplicateurs (temps dévolu au *projet*, soutien prévu, allégement des tâches, partage avec les

autres multiplicateurs, lors des formations soutien technique, disponibilités du matériel du *projet* etc...)

2.2. Identifier les professionnels qui deviendront des multiplicateurs AIDES;
Les professionnels doivent provenir de différents secteurs. Ces professionnels adhèrent au *projet,* comprennent leur rôle et ont la motivation de former.
Il est important de s'assurer que les personnes identifiées pour devenir multiplicateurs sont informées de ce que cela implique, du soutien qu'elles recevront et qu'elles consentent de manière éclairée à devenir multiplicateurs AIDES.
(Référer au document qui guide l'identification des multiplicateurs qui sera disponible sur le site).

2.3. Planifier la formation des multiplicateurs et les activités de soutien post-formation
La formation des multiplicateurs est d'une durée de 5 jours. Les activités de soutien post-formation visent à favoriser une connaissance approfondie du *projet* et renforcer les acquis des multiplicateurs. Pendant cette période qui précède le déploiement des formations sur un territoire les futurs formateurs doivent s'approprier les contenus de formation en expérimentant la démarche et les moyens dans leur milieu de pratique.
(Le détail de la formation de multiplicateurs est disponible en suivant ce lien https://praxis.umontreal.ca/catalogue-de-formations/laction-intersectorielle-pour-le-developpement-des-enfants-et-leur-securite-aides/)

ÉTAPE 3 – DÉPLOIEMENT les formations auprès de professionnels sur le territoire et soutenir leur appropriation des différentes composantes de la formation

Les formations données par les multiplicateurs sont d'une durée de deux ou de trois jours.
(https://praxis.umontreal.ca/catalogue-de-formations/laction-intersectorielle-pour-le-developpement-des-enfants-et-leur-securite-aides/)

3.1. Planifier les formations sur le territoire
Déterminer : le calendrier des formations, les multiplicateurs qui formeront, la prise en charge des éléments techniques (lancer les invitations, choisir un lieu, prévoir le matériel etc...).
Les formations sont données deux à trois fois par année (selon l'expérience des territoires qui ont débuté l'implantation).
Il est important que les multiplicateurs qui formeront ne proviennent pas d'un seul secteur. L'expérience montre que l'adhésion est facilitée par la présence de formateurs provenant de différents secteurs.

3.2. Déterminer et planifier les activités « post-formation » selon les secteurs
Les activités « post- formation » sont très utiles pour l'appropriation et l'utilisation des moyens du projet. Il est nécessaire de déterminer ce qui sera offert aux participants de façon individuelle, en petit ou grand groupe et de manière intersectorielle.

3.3. Identifier et inviter les participants aux formations.

S'assurer que les participants proviennent de différents secteurs.
Idéalement, s'assurer que parmi eux figurent des gestionnaires, des conseillers-cliniques soit toutes personnes qui auront un rôle de soutien dans leur organisation.
S'assurer que le nombre de participants se limite à 40 par formation.
Bien informer les participants de l'importance de cette formation pour des actions concertées auprès de la clientèle.
Publiciser les retombées escomptées

3.4. Tenir un registre des formations données

Ce registre pourra comporter les informations suivantes : date et lieu des formations, nombre de participants, secteurs de provenance des participants et poste occupé dans l'organisation, évaluation des formations, nom des formateurs (multiplicateurs), courriel pour rejoindre les participants et toutes informations jugées utiles pour documenter les formations dispensées sur un territoire.
Ce registre sera utile pour élargir le bassin de participants aux prochaines formations prévues sur le territoire, apporter des ajustements à l'organisation des formations. Si les formations doivent être dispensées sur plusieurs années, le régistre sera utile afin de s'assurer que des secteurs ne soient pas oubliés.

ÉTAPE 4 – UTILISATION de la démarche et les moyens promus par le *projet* auprès des enfants et leurs familles, avec les partenaires préoccupés par la situation d'un enfant

4.1. Soutenir, à l'intérieur des différents secteurs, les personnes formées à l'utilisation des moyens promus par AIDES selon les différentes fonctions qu'elles occupent.

Mettre en place des aide-mémoire pour rappeler les composantes du *projet*. Peu importe le secteur où s'implante le projet, la mise en place d'activités favorisent l'utilisation des moyens du projet et voient s'actualiser les retombées espérées auprès des enfants, leurs familles et la concertation entre les partenaires (discussion clinique, animation de rencontres d'équipe, partage d'expériences, affiche, salle de rencontre destinée à AIDES, article, outil interne, partage d'expériences, infolettre etc...)

Le contenu de ce document a été discuté et validé par le comité de pérennisation de l'initiative AIDES du 14 mars 2019

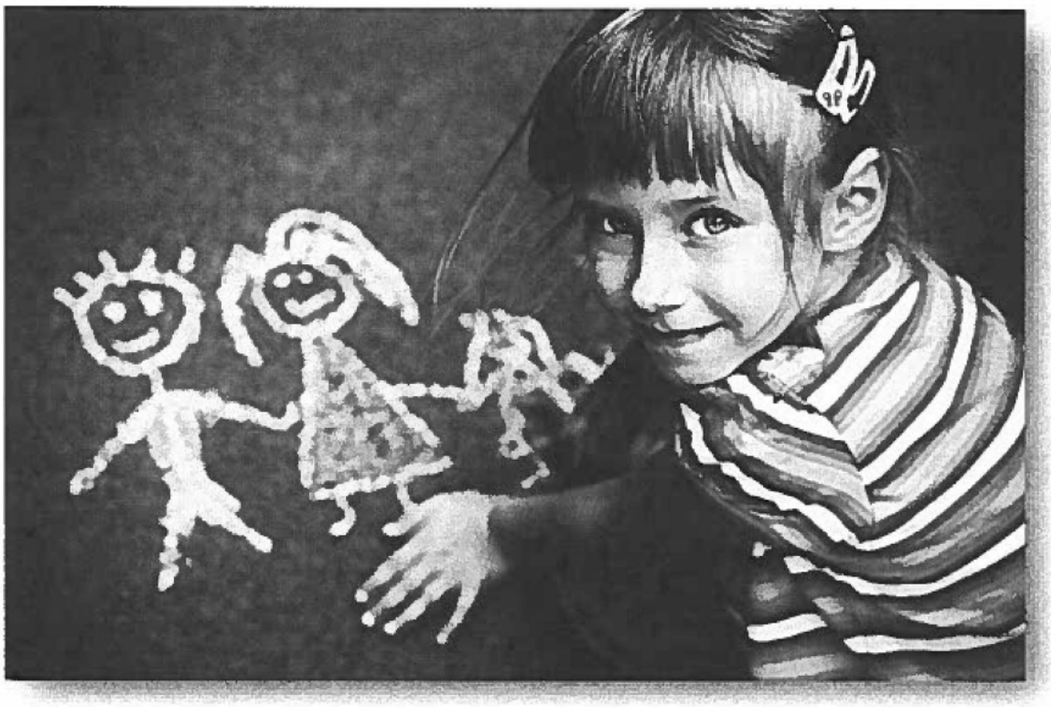

L'action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité (AIDES)

Cette formation vise :

1) À outiller les participants afin qu'ils soient en mesure de mieux planifier les services destinés aux enfants qui, par exemple, présentent des difficultés, grandissent dans un contexte de vulnérabilité, ou à risque de l'être et reçoivent des services de nombreuses organisations tout en tenant en compte les points de vue de l'enfant, des parents et des différentes personnes préoccupés par son bien-être, son développement et sa sécurité.
2) À fournir aux participants appelés « multiplicateurs » les connaissances et les compétences requises pour qu'ils puissent former à leur tour les membres de leur communauté.

FORMATION

JOUR 1 – Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants et action en partenariat
JOUR 2 – Approche participative
JOURS 3 et 4 – Les outils d'analyse : la Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant, la Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE d'analyse des besoins de développement de l'enfant et le Cahier d'analyse des besoins de développement de l'enfant (CABE)
JOUR 5 – La posture du multiplicateur

DEMANDEUR

Un CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNQL ou tout organisme intéressé à la recevoir.

PARTICIPANTS

Professionnels provenant des réseaux (santé et services sociaux, milieux de garde, organismes communautaires, organismes communautaires Famille, milieux scolaires, municipaux...) délégués par leur organisme sur un territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNQL.

Voir l'**annexe** pour le choix des futurs multiplicateurs et les conditions facilitants cette formation.

CONTENU

Le **JOUR 1** porte spécifiquement sur l'utilisation du **cadre d'analyse écosystémique** et action en partenariat.

À la fin de la journée, le participant sera en mesure de :

- Comprendre dans quels contextes le cadre est utilisé;
- Connaître la démarche préconisée pour des actions intersectorielles;
- Comprendre les principes, fondements, concepts et théories du cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants;
- Comprendre l'action en partenariat (collaboration entre les partenaires);
- Mettre en pratique le cadre dans l'analyse écosystémique des besoins de l'enfant;
- Connaître les retombées de l'utilisation du cadre : pour l'enfant, pour les parents et pour les partenaires;

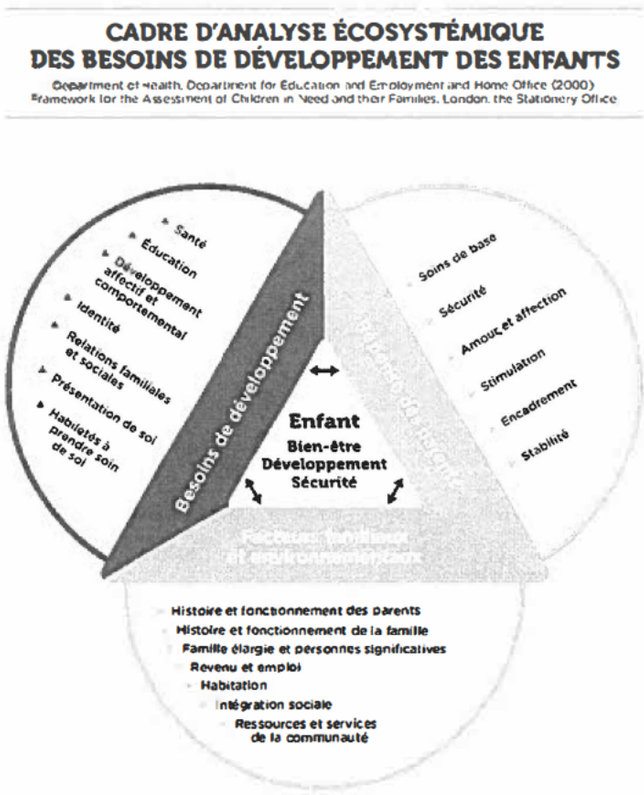

Le **JOUR 2** vise à sensibiliser le participant à l'**approche participative**. Le participant sera invité à :

- Réfléchir à ses rapports avec les familles;
- Intégrer les points de vue des parents dans les décisions et les actions visant à répondre aux besoins de leurs enfants;
- Utiliser les pratiques d'alliance avec les parents;
- Dialoguer avec les enfants et les parents à l'aide du cadre d'analyse écosystémique;
- Utiliser une approche participative avec les parents dans le contexte de différents établissements et dans l'exercice de divers mandats.

Les **JOURS 3 et 4** visent à faire connaître les distinctions entre les **différents outils** de dialogue proposés par l'initiative AIDES. Chaque outil sera présenté, leurs structures expliquées et leurs différentes parties explorées. Aux termes de ces deux jours, le participant sera en mesure de :

- Juger quels outils utiliser, auprès de qui, à quel moment et de quelle manière ;
- Présenter les outils aux parents et aux partenaires ;
- Animer les rencontres suivant la démarche préconisée par l'initiative AIDES ;
- Compléter les outils et produire une analyse axée sur la priorisation des besoins, l'identification des actions et services à maintenir ainsi que l'identification des actions et des services à mettre en place
- Développer des stratégies de gestion des divergences qui peuvent être vécues entre les différents acteurs (enfant, parents et partenaires présents autour de la famille).

Le **JOUR 5** permet une synthèse des apprentissages et vise à développer la posture du multiplicateur. Cette journée aborde les thématiques suivantes :

- Liens entre la pratique (services, programmes, ententes, outils, partenariats) et les composantes de l'initiative AIDES;
- Devenir multiplicateur AIDES et rayonner;
- Modalités d'appropriation et de soutien;
- Défis d'appropriation et d'implantation;
- Engagement.

ATTESTATIONS

- Une attestation de formation sera remise après les cinq jours (30 heures) de formation.
- La formation est accréditée par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Une attestation sera remise aux travailleurs sociaux qui auront complété les cinq jours (30 heures) de formation.

CONSOLIDATION

Il est important de consolider les acquis des multiplicateurs. Ils doivent, suite à la formation, s'approprier la démarche et les outils préconisés par l'initiative AIDES en les utilisant dans leurs pratiques et activités d'intervention : intervention auprès des familles; discussion clinique avec les collègues, animation d'un PSI/PSII ou rencontre avec un partenaire (cet aspect est discuté et convenu avec les multiplicateurs lors de la dernière journée de formation). Une rencontre de groupe est prévue à toutes les 5 à 6 semaines pendant 6 mois avec un formateur provincial en présence ou en visioconférence. Six rencontres pour un total de 15 heures de soutien.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

30 personnes.

LIEU DE LA FORMATION

L'endroit où se donne la formation est déterminé par le demandeur.

TARIF

Selon le lieu de la formation et nombre d'inscription. Le coût de la formation comprend : la formation, le matériel, les frais de déplacement, d'hébergement et les repas des formateurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONTENUS DE FORMATION, CONTACTER :

Danielle Lessard
Coordonnatrice de projet, Initiative AIDES
École de travail social , Université de Montréal
514 343-6111 poste 3750 / danielle.lessard@umontreal.ca
http://www.initiativeaides.ca/

initiative AIDES action interdisciplinaire pour le développement des enfants et leur sécurité

POUR PLUS D'INFORMATIONS POUR SE PROCURER ET PLANIFIER CETTE FORMATION, CONTACTER :

[redacted]

ANNEXE

Multiplicateurs : profil recherché

- Adhésion à la méthode et outils proposés par l'initiative AIDES;
- Capacité et volonté de collaborer avec des partenaires;
- Intérêt pour les changements de pratique;
- Motivation à se former et à développer une expertise;
- Curiosité;
- Volonté et capacité à transmettre leurs connaissances;
- Compétences pour animer un groupe;
- Leadership;
- Disponibilité;
- Stabilité des multiplicateurs (engagement à long terme).

Les multiplicateurs devront :

- Participer à la formation d'une durée de 5 jours et aux activités de soutien (les modalités seront à déterminer avec les milieux concernés);
- S'approprier le contenu de la formation et se préparer à la donner;
- Offrir des activités de sensibilisation auprès des intervenants et des collaborateurs internes et externes;
- Former et soutenir les intervenants et collaborateurs dans l'application des connaissances théoriques, conceptuelles et techniques apprises lors de la formation;
- Agir comme personne de référence sur les plans local, régional et provincial.

Facilitants organisationnels :

- Adhésion des organisations d'un même territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNLQ au projet;
- Nomination d'un porteur de dossier sur le territoire;
- Libération des personnes retenues;
- Sensibilisation des gestionnaires.

Soutien à l'appropriation par l'équipe de formateurs:

- Formation des multiplicateurs;
- Rencontres de co-développement et soutien individuel selon les demandes des multiplicateurs.

La formation est offerte seulement si les multiplicateurs proviennent de différents établissements sur un même territoire de CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNLQ. Il est donc entendu que l'équipe de l'initiative AIDES ne formera pas de multiplicateurs provenant d'un seul et même établissement. Les multiplicateurs peuvent provenir des établissements suivants : CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNLQ, organismes communautaires, services de garde, scolaires etc.

L'action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité (AIDES)

Cette formation vise à outiller les participants afin qu'ils soient en mesure de mieux planifier les services destinés aux enfants qui, par exemple, présentent des difficultés, grandissent dans un contexte de vulnérabilité, ou à risque de l'être et reçoivent des services de nombreuses organisations tout en tenant en compte les points de vue de l'enfant, des parents et des différentes personnes qui sont préoccupés par son bien-être, son développement et sa sécurité.

FORMATION

JOUR 1 – Cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants, action intersectorielle et l'outil Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant
JOUR 2 – Approche participative
JOUR 3 – Cahier d'analyse des besoins de développement des enfants (CABE)

La formation des jours 1 et 2 est destinée à un large public. Le jour 3 est réservé aux professionnels qui interviennent auprès des enfants et des familles et, qui auront préalablement suivi la formation des jours 1 et 2.

DEMANDEUR

Un CISSS/CIUSSS/CRSSS/CSSSPNQL ou tout organisme intéressé à la recevoir.

PARTICIPANTS AUX JOURS 1 ET 2

Gestionnaires, professionnels et intervenants, soit l'ensemble des partenaires provenant de différents réseaux (santé et services sociaux, milieux de garde, organismes communautaires, organismes communautaires Famille, milieux scolaires, municipaux...) préoccupés par la situation d'un enfant.

CONTENU

Le **JOUR 1** porte spécifiquement sur l'utilisation du **cadre d'analyse écosystémique.**

À la fin de la journée, le participant sera en mesure de :

- Comprendre dans quels contextes le cadre est utilisé;
- Connaître la démarche préconisée pour des actions intersectorielles;
- Comprendre les principes, fondements, concepts et théories du cadre d'analyse écosystémique des besoins de développement des enfants;
- Comprendre l'action en partenariat (collaboration entre les partenaires);
- Mettre en pratique le cadre dans l'analyse écosystémique des besoins de l'enfant;
- Connaître les retombées de l'utilisation du cadre: pour l'enfant, pour les parents et pour les partenaires;
- Compléter et utiliser un outil nommé **Grille COMMUNE d'analyse des besoins de développement de l'enfant**;
- Produire une analyse axée sur la priorisation des besoins, l'identification des actions et services à maintenir ainsi que l'identification des actions et des services à mettre en place.

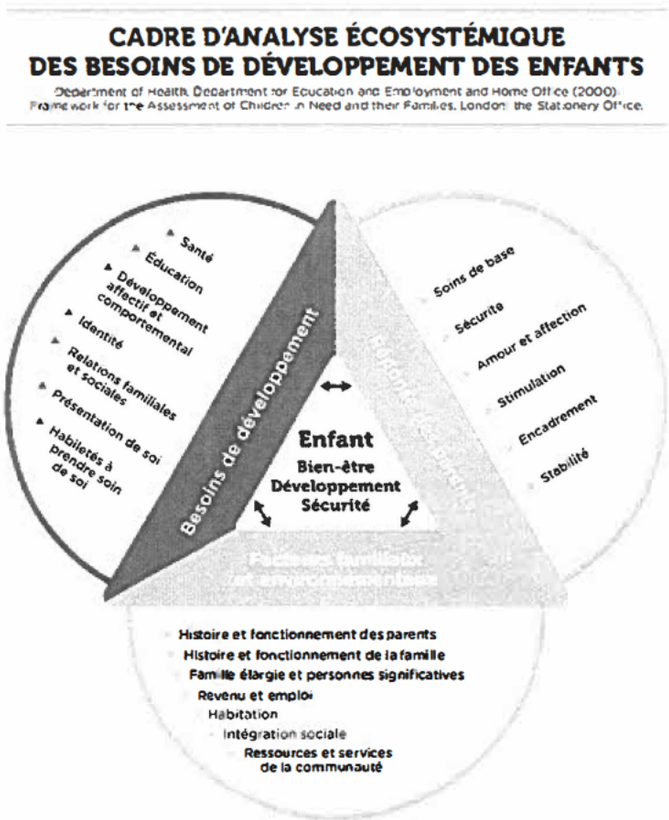

Le **JOUR 2** vise à sensibiliser le participant à l'**approche participative**. Le participant sera invité à :

- Réfléchir à ses rapports avec les familles;
- Intégrer les points de vue des parents dans les décisions et les actions visant à répondre aux besoins de leurs enfants;
- Utiliser les pratiques d'alliance avec les parents;
- Dialoguer avec les enfants et les parents à l'aide du cadre d'analyse écosystémique;
- Utiliser une approche participative avec les parents dans le contexte de différents établissements et dans l'exercice de divers mandats.

PARTICIPANTS AU JOUR 3

Intervenants qui assurent un suivi psychosocial auprès d'enfants qui, par exemple, présentent des difficultés, grandissent dans un contexte de vulnérabilité, reçoivent des services de multiples organismes.

CONTENU

Le **JOUR 3** vise à faire connaître le **cahier d'analyse des besoins de développement de l'enfant (CABE)**. Cet outil de dialogue est dérivé du cadre d'analyse écosystémique des besoins des enfants. Il est disponible en six versions: prénatal à 1 an, 1 2 ans, 3-4 ans, 5-10 ans, 11-15 ans et 16 à 18 ans. Le CABE est utilisé à toutes les étapes de l'intervention : de l'analyse centrée sur les besoins de l'enfant à la planification, la mise en œuvre et la révision des actions basée sur le progrès de l'enfant.

Aux termes de cette journée, le participant sera en mesure de :

- Savoir utiliser le CABE: auprès de qui, à quel moment et de quelle manière;
- Connaître sa structure : exploration de ses différentes parties;
- Présenter l'outil aux parents et aux partenaires;
- Animer les rencontres suivant la démarche préconisée par l'initiative AIDES;
- Compléter les outils et produire une analyse axée sur la priorisation des besoins, l'identification des actions et services à maintenir ainsi que l'identification des actions et des services à mettre en place;
- Développer des stratégies de gestion des divergences qui peuvent être vécues entre les différents acteurs (enfant, parents et partenaires présents autour de la famille).
- En complément de cette formation, la **Grille d'analyse PRÉLIMINAIRE des besoins de développement de l'enfant** est présentée.

ATTESTATIONS

- Une attestation de formation sera remise à tous les participants.
- La formation est accréditée par l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec. Une attestation sera remise aux travailleurs sociaux qui auront complété les trois jours (18 heures) de formation.

CONSOLIDATION

Des activités de consolidation post-formation doivent être prévues à raison de cinq rencontres de deux heures avec un formateur provincial en présence ou en visioconférence.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

JOURS 1 ET 2 – maximum de 70 personnes.
JOUR 3 – maximum de 40 personnes.

LIEU DE LA FORMATION

L'endroit où se donne la formation est déterminé par le demandeur.

TARIF

Selon le lieu de la formation et nombre d'inscription. Le coût de la formation comprend : la formation, le matériel, les frais de déplacement, d'hébergement et les repas des formateurs.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES CONTENUS DE CETTE FORMATION, CONTACTER :

Danielle Lessard
Coordonnatrice de projet, Initiative AIDES
École de travail social, Université de Montréal
514 343-6111 poste 3750 / danielle.lessard@umontreal.ca
http://www.initiativeaides.ca/

initiative AIDES action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

POUR PLUS D'INFORMATIONS POUR SE PROCURER ET PLANIFIER CETTE FORMATION, CONTACTER :

Amel Chamakh
Coordonnatrice
Praxis - Centre de développement professionnel
Faculté des arts et des sciences, Université de Montréal
514 343-6111 poste 30197 / amel.chamakh@umontreal.ca

LES BESOINS DE MON ENFANT

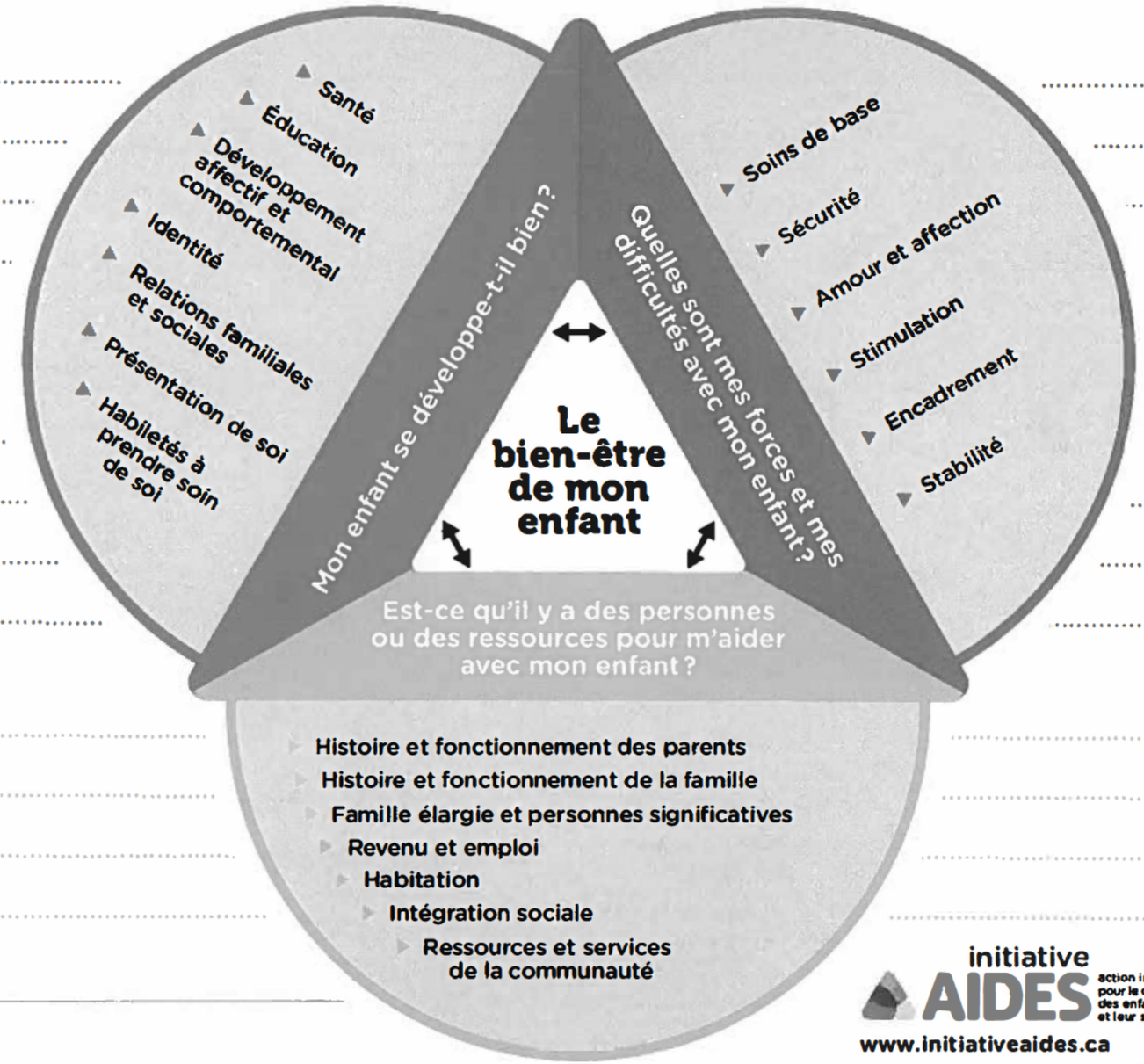

Nom de l'enfant: _____

Son âge: _____

initiative AIDES — action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

www.initiativeaides.ca

Projet financé par: AVENIR D'ENFANTS — DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

© Initiative AIDES - 2012

LES BESOINS DE MON ENFANT

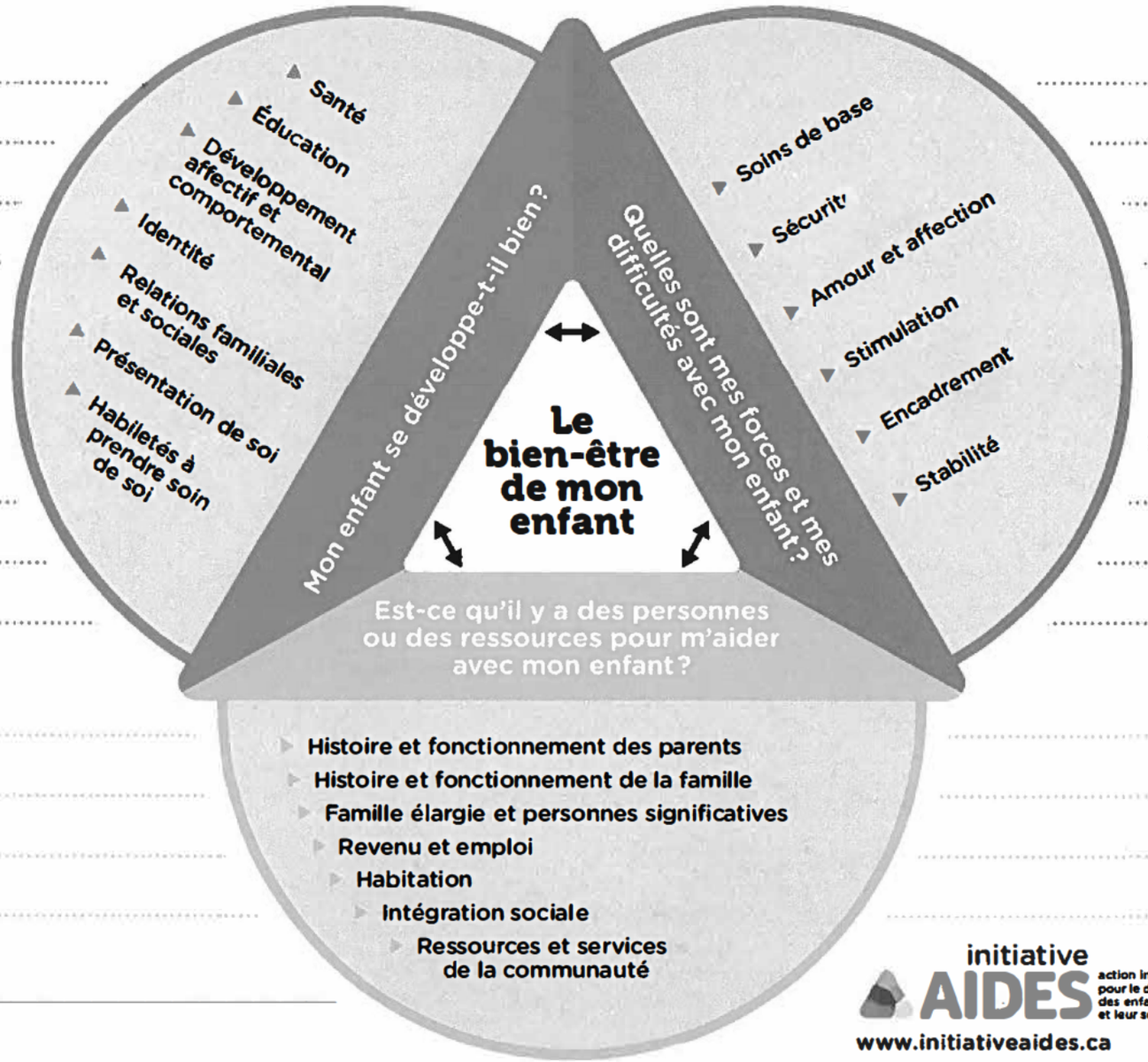

Nom de l'enfant : _____

Son âge : _____

initiative AIDES — action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

www.initiativeaides.ca

Projet financé par: AVENIR D'ENFANTS — DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

© Initiative AIDES - 2012

LES BESOINS DE MON ENFANT

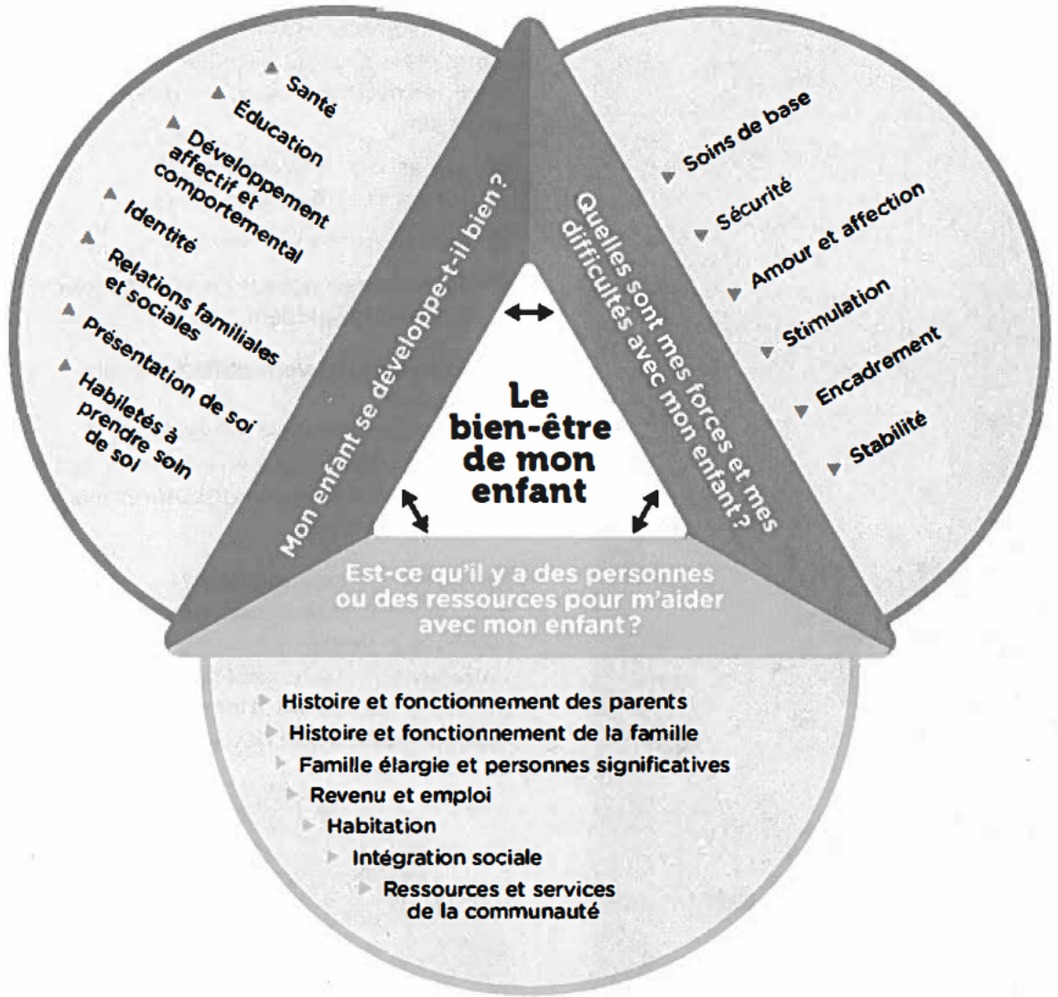

initiative AIDES
action intersectorielle pour le développement des enfants et leur sécurité

Projet financé par :
AVENIR D'ENFANTS
DES COMMUNAUTÉS ENGAGÉES

POUR QUE LES ENFANTS SE DÉVELOPPENT LE MIEUX POSSIBLE, IL EST NÉCESSAIRE QUE TOUTES LES PERSONNES QUI SE SOUCIENT DE SON BIEN-ÊTRE, COLLABORENT ET AGISSENT ENSEMBLE.

Comme parents, vous êtes des personnes importantes dans la vie de votre enfant.

Votre point de vue est essentiel quand il s'agit d'assurer son bien-être et son développement.

Ce sont les parents qui ont le plus d'expérience avec leur enfant et ils ont à cœur son **bien-être**.

C'est parfois difficile d'élever un enfant. **Vos préoccupations au sujet de votre enfant, les défis et les succès** que vous rencontrez au quotidien avec lui sont importants.

Certaines personnes ou des groupes sont en relation avec vous et votre enfant. Ils peuvent ou pourraient aider votre enfant et vous soutenir dans votre rôle de parent.

C'est votre enfant qui sera au cœur des échanges avec votre intervenant.

Comment se passent les échanges?
D'abord, votre intervenant vous présentera le triangle des besoins de développement d'un enfant (le triangle se trouve à l'endos du dépliant).

Puis, ensemble, vous et votre intervenant compléterez un outil (grille ou cahier). Cela permettra de discuter et faire le point sur :

- les besoins de votre enfant (forces et difficultés);
- les réponses à ses besoins;
- les moyens à prendre pour favoriser son développement.

Qui d'autres peuvent participer aux échanges?
Votre enfant ou d'autres personnes pourraient être invitées à donner leurs points de vue. Vous en discuterez avec votre intervenant.

Pourquoi est-ce important?
Vous et votre intervenant aurez une meilleure compréhension des besoins de votre enfant. Il sera ainsi plus facile de planifier des actions concrètes pour vous aider à soutenir son développement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser à votre intervenant.